LUNDI

SAINT LEUFROY SOLEIL: lever 518; coucher 850 LUNE: nouvelle le 27; P. Q. le 5

10 C.

vient de se produire en Angleterre, qui

prouve le peu de confiance que les alliés

doivent avoir en l'exécution par les Alle-

mands des clauses du traité de paix. Les

marins allemands qui avaient la garde des

navires de guerre détenus en Angleterre

pendant l'armistice et qui devaient, après

la signature de la paix, devenir la pro-

priété des alliés, ont coulé ces bâtiments.

à ce sujet l'amirauté britannique :

coulant leurs navires.

le cuirassé « Baden ».

morqueurs du lieu.

de navires anglais.

d'Allemands.

des britanniques.

Voici les dépêches successives que publie

Edimbourg, 21 juin. - En cas de signa-

ture de la paix, les navires allemands de-

vaient passer automatiquement en la pos-

session des alliés. On avait arrêté des

dispositions en vue de prendre lundi pos-session de la flotte allemande, mais les

marins allemands ont pris les devants en

Le signal du sabordage

Thurso, 22 juin. - Le drapeau rouge

hissé à midi, a donné aux Allemands le

signal de saborder leurs vaisseaux. Les

équipages mirent les embaracations à la

mer et ramèrent vers le rivage. Les navi-

Tous les cuirassés et croiseurs

Londres, 22 juin (officiel). - Tous les cui-

rassés et croiseurs-cuirassés allemands

internés à Scapa-Flow ont été coulés, sauf

Cinq croiseurs légers ont été coulés. Les trois autres ont été échoués par des re-

Dix-huit contre-torpilleurs sont échoues, quatre restent à flot. Les autres sont cou-

Le contre-amiral et la plupart des ma-

Quelques chaloupes allemandes qui s'é-

loignaient des navires ayant refusé d'obéir

à l'ordre de s'arrêter, les Anglais ffrent

feu, tuant ou blessant un petit nombre

Conformément aux clauses de l'armis-

tice, la garde des navires allemands avait

été conffée au nombre juste suffisant de

marins allemands sans adjonction de gar-

Un rapport officieux fait connaître que

rins allemands ont été emprisonnés à bord

coulés

res de surveillance ont ouvert le feu.

EN VIOLATION DE L'ARMISTICE

Les marins allemands coulent

la flotte de guerre détenue en Angleterre

LE VOTE

## RÉFORME ÉLECTORALE

Nous n'avions pas trop présumé hier de la sagesse politique du Sénat en augurant que les dernières manœuvres en vue de faire échouer la loi nouvelle se briseraient contre les dispositions conciliantes de nos pères conscrits.

Après le vote de vendredi condamnant le scrutin d'arrondissement, le Senat a donné samedi 120 voix contre 90 à l'amendement Strauss consacrant la proportionnelle. C'est le bulletin officiel de décès de rancien scrutin. Les mares stagnantes seront desséchées.

L'intervention du gouvernement, qui s'est produite à la suite d'un appel de M. Couyba, était es comptée comme la suprême ressource des "arrondissementiers ». Sans engager le gouvernement, en le dégageant même du débat, M. Pams avait cependant laissé percer les préférences ministérielles. La Haute Assemblée a fort applaudi les déclarations patriotiques de l'orateur. Elle s'est associée à l'hommage rendu au suffrage universal maître de ses destinées, mais elle s'est prononcée pour l'amendement de M. Strauss, qui ne se sépare du texte de la Chambre que sur certaines modalités du scrutin, le calcul

de la moyenne. Le Sénat a fait preuve ici de la plus noble et de la plus sage abnégation. Il a répondu à l'attente de l'opinion, aux vœux du pays, qui lui saura gré de ce nouveau service rendu à la République. Nous nous félicitons de l'issue d'un débat qui pouvait avoir pour les réformes de demain les plus graves conséquences.

Que fera la Chambre devant les modifications légères apportées par le Sénat au texte qu'elle avait voté ? On doit souhaiter qu'elle ne demeure pas en reste de générosité avec la Haute Assemblée et qu'elle réponde à son souci démontre de conciliation par des concessions qui ne lui coûteraient guère Elles auraient le grand avantage de clore le débat sans demander à l'une ou à l'autre Assemblée un gros sacrifice. Le pays s'en réjouirait comme d'un gage d'union à la veille des réalisations que nous avons tous à cœur de préparer.

Ce n'est pas par quelques misérables divergences de détail que le sort de la réforme électorale peut être compromis. Nous la considérons comme acquise. Elle autorise trop d'espoirs, elle ouvre le champ à trop d'activités fécondes pour que nos deux 'Assemblées s'inspirent d'autres considérations que celles de l'intérêt national.

# Ge que disent les Journaux

EN VOILA ASSEZ

Nous touchons au terme du délai impose a l'Allemagne. Cela va permettre de voir le de-gre de fermeté du conseil des Quatre, dit le

Nous ne voulons tirer aucun argument du fâcheux précédent qui vient de se produire dans le échanges de télégrammes entre M. Clemenceau et Bela Kun. On a vu le gouvernement hongrois totalement indifférent aux menaces du président de la Conférence de la paix. Il a repris son offensive contre les Tchèques à l'instant même où on lui intimait pour la seconde fois l'ordre de l'arrêter. conde fois l'ordre de l'arrêter.

» Les Allemands auraient tort de croire que

Fon fera preive avec eux d'une pareille pa-tiènce. 800,000 hommes sont massès le long du Rhin et à la limite des têtes de pont; ils ne de-mandent qu'à avarcer. Dans la France entière un sentiment domine II peut s'exprimer par ces mots : « En voilà assez !»

"Il n'y a eu que trop de tergiversations, La mesure est comble. Que ce soit David Bauer ou Hermann Muller, peu nous importe, mais deman lundi, à dix-neuf heures, le gouvernement, allemand doit avoir fait connaître sa ferme décision d'accepter nos conditions."

LE VOTE DE LA REFORME ELECTORAL Après le vote du Sénat, l'entente est assurée entre les deux Assemblées, constate M. Lucas,

« Dès maintenant les partis et les comités politiques peuvent se préparer à la lutte, et comme nous le disait un député en sortant de la séance du Sénat, la période électorale est

Ni les efforts tenaces et les manœuvres dé-aespérées des adversaires de la réforme électo-rale, ni l'aide que le gouvernement, après beaucoup d'hésitations, a semblé leur apporter à la dernière minute, n'auront servi à sauver le sorutin d'arrondissement, écrit M. Garapon (Echo de Paris) :

La politique et les pratiques des petites ma-res ont vécu. Les grands courants d'idées pren-tront dans les élections de demain une influen-ce souveraine. Ils se forment déja et ils seront présistibles. Les destires de la seront pendent. Une seule tâche s'impose maintenant, tout de suite à tous les bons citoyens : travail-ter à empêcher qu'ils ne s'égarent ou qu'on les

Le Sénat, écrit M. Dumesnil (Rappel), a compris qu'un nouveau mode de scrutin était né-cessaire à une large consultation nationale : « Nous substituerons enfin une politique élec-torale à cette cuisine électorale malodorante. » Dans la Politique, que dirige l'un des apôtres de la réforme, le député Alexandre Varenne, on se réjouit, et M. Pierre Bertrand souligne l'ultime manœuvre tentée par M. Pams, qui, « soit que l'aimable ministre de l'intérieur ait plus d'enfatement qu'en ne lui en sittement. sui, « soit que l'aimable ministre de l'intérieur ait plus d'entêtement qu'on ne lui en suppose, soit qu'il ait été objurgué en des termes si pres-sants par une personnalité si haute qu'il n'ait pu se dérober, s'est jeté tout entier dans la ba-

N'importe, le succès est acquis : «Du moins pouvons-nous espérer que la Chambre future, appuyée sur de plus solides assises, s'appliquera à réparer le tort cause à la France par le gouvernement.»

DES MESURES AUDACIEUSES S'IMPOSENT Dans l'effroyable crise de la vie chère, l'aug-Dans reirroyable crise de la vie chère, l'augmentation indispensable des traitements et des salaires ne solutionne la question que pour quelques jours. C'est comme le fait observer le député Lauche, un remède empirique sans efficacité durable, et c'est dans des réformes sérieuses, hardies et promptes qu'il faut rechercher les moyens qui s'imposent pour réduire le poût de la vie :

cott de la vie :

"En attendant que puisse être obtenue une production plus importante, il nous faut importer vivement toutes les denrées et matières premières qui font défaut et qui existent en Amérique. Les denrées indispensables devront être jetées sur le marché au prix de revient, ou encore être réparties aux consommateurs par les municipalités et les coopératives. Cela contrariera des intérêts? Et après? La crise est si grande et si dangereuse qu'il ne faut pas craindre de bousculer les routines et les intérêts privés contraîres aux intérêts généraux, sans négliger la poursuite des mercantis affameurs que l'impunité rend cyniques et odieux. Si la loi est incapable d'arrêter leur méfaits, si tous les spéculate irs ne sont pas traqués et sévèrement condamnés et leurs fortunes, édifées sur la misère générale, confisquées, altendonsnous à l'action directe des excités, enfin las de tant de méfaits. Assez de mansuétude, il faut changer tout cela." tant de méfaits. Assez de mansuétude, il faut la victoire.

On vient de démobiliser nos braves petits pigeons voyageurs. Rentrés dans leurs pigeonniers civils, ces réservistes ailés en auront long à roucouler sur leurs campagnes. Car ils se sont héroïquement conduits. Beaucoup sont tombés au champ d'honneur, et plusieurs ont mérité la croix de guerre. C'est par un pigeon voyageur que le commandant Raynal annonca que le fort de Vaux ne pouvait plus tenir et allait capituler.

Que les charmantes petites bêtes, habituées à la paix des champs, aient pu s'accontumer au fracas terrible des batailles, c'est là un résultat dû à la patience de leurs

Le colombophile, en effet, est une manière d'apôtre. « L'amour du pigeon est un talisman qui confère au spécialiste les vertus nécessaires lorsqu'il pénètre au colombier. » Ainsi s'exprime un curieux petit livre que j'ai sous les yeux et qui s'intitule Guide du colombophile aux armées.

Et quelles sont-elles, ces vertus? Ecoutez: «Le colombophile doit posséder la douceur, la patience, la prudence, la propreté, la réflexion, l'esprit d'observation, la fermeté et l'esprit de discipline. Le colombophile le plus turbulent et le plus emporté devient doux et patient en présence de ses pigeons; le plus négligent entoure ses oiseaux de soins de propreté qu'il néglige pour lui-même, etc... » Décidément, le colombophile n'est pas seulement un apôtre, c'est un saint, et là encore on retrouve l'étroite union qui a existé entre les chefs

et la troupe et nous a valu la victoire. Mais tant de sollicitude ne peut exclure la fermeté, sans quoi il n'y a plus de discipline: « L'amour que le colombophile éprouve pour le pigeon est une source de faiblesse. Or, la faiblesse est un grand défaut. Les colombophiles se trompent en croyant qu'ils familiarisent leurs pigeons et les attachent au colombier en les comblant de friandises. L'autorité du colombophile, bien que paternelle et affectueuse, doit s'affirmer, être comprise des oiseaux et rester ferme. » Je n'invente rien, je me borne à transcrire des passages du manuel.

Que voulez-vous, les pigeons voyageurs sont des soldats, il faut bien qu'ils reçoivent une éducation virile. D'abord, ils ont eux aussi leur abréviation. On dit les P. V. Puis ils sont munis d'un matricule. Chaque fois qu'ils rentrent, on fait rigoureusement l'appel, et gare au retardataire que le goût de la maraude a détourné de sa route Le colombophile signale sur un registre toutes les infractions à la discipline. La pigeonne aura beau intercéder pour son mâle, le colombophile est impitoyable. A sa prochaine sortie, le pigeon déclaré maraudeur aura le bec serré par un fil qui lui enlèvera l'idée de picorer les graines du chemin. Bien plus, il emportera avec lui, comme un livret militaire, un message qui relate son déshonneur et signale qu'il a été muselé. Cela pour qu'on le démusèle en arrivant et qu'on le tienne à l'œil.

La période d'instruction à laquelle sont soumises les jeunes classes est des plus sérieuses. Vol individuel, vol en groupe. Le peloton des pigeons, avec une précision remarquable, s'élève dans l'air, tourne à droite, tourne à gauche, revient au sifflet. Mais, plus heureux que les troupiers, on ne cesse de les encourager par des distributions de grains. L'après-midi, ils exécutent des exercices de lâcher. Le colombophile part à bicyclette, muni de son panier de pigeons. Arrivé à un kilomètre du colombier, il lâche les oiseaux, un par un ou en groupe. Ceux-ci reviennent à tire d'aile au logis, je veux dire à la caserne, sous l'œil du second colombophile, qui note les aptitudes des bestioles. Chaque jour la distance augmente et la direction varie.

Ce n'est pas tout. Pour accroître la difficulté, un beau matin le colombier se déplace. Voilà nos oiseaux transportés dans un endroit inconnu. Par les observatoires, ils examinent curieusement le pays. Lestés d'un déjeuner léger, on les laisse partir. Ils vont explorer la région, reconnaître les points de repère; puis, la faim se faisant sentir, ils reviennent. Quelques-uns vont machinalement à l'ancien emplacement. Mais là ils trouvent un colombophile qui, muni d'un drapeau et d'un fouet, les effraye et les chasse. Trois jours après, tout est fini; le nouvel emplacement est adopté. Il n'y a plus qu'à continuer l'instruction.

Le plus difficile, assurément, c'est de passer de la vie de caserne à la vie de campagne. Laissés pendant de longs mois dans un colombier fixe, le pigeon a beaucoup de mal à s'accoutumer au colombier mobile. On s'ingénie avant tout à le dégoûter du premier logis en rendant celui-ci inhabitable. Les logettes, les mangeoires, les perchoirs sont démontés. Dès que les oiseaux y reviennent, ils trouvent le colombophile vêtu d'un accoutrement extraordinaire, qui fait un bruit d'enfer et les met à la porte avec de grands gestes. Cela dure deux ou trois jours. Après ce délai, les obstinés que leurs habitudes tiennent trop recoivent une correction à coups de foulard. Cela suffit en général à les dégoûter à jamais du colombier fixe, et ils s'attachent au colombier mobile qui suit le sort des armées.

Les pigeons voyageurs en service sont également habitués au vol crépusculaire, puis au vol de nuit. Ils n'ont besoin d'aucun signal lumineux pour retrouver par les nuits les plus noires leur demeure, dont la planchette d'entrée est seule éclairée par

une veilleuse. Plus tard, leur éducation achevée, ils vont aux tranchées. Là, chargés du message que le colombophile glisse dans le corseletpochette dont ils sont munis, ils s'élèvent dans l'air secoué par l'explosion des obus et filent comme une flèche vers le Q. G., à proximité duquel le colombier mobile est

Ce n'est pas sans chagrin que les colombophiles démobilisés ont dû quitter leurs élèves. J'en ai connu qui avaient les larmes

aux yeux en parlant des prouesses de leurs Jusqu'à ce jour, nous ne connaissions guère que la colombe de l'arche qui tenait dans son bec le rameau d'olivier. Il faut maintenant mettre à côté d'elle le pigeon

voyageur militaire, qui porte le laurier de Jean de PIERREFEU.

# LE D'BAUER FORME LE MINISTÈRE ALLEMAND

A l'Assemblée de Weimar, une forte majorité est prête à souscrire aux conditions de paix

Le maréchal Foch adresse une proclamation catégorique aux populations allemandes

ingt-quatre heures, des informations conradictoires et abondantes sont arrivées au sujet de la constitution du cabinet devant uccéder à celui de Scheidemann. Les néociations du président Ebert ont été laborieuses. Il semble qu'il soit arrivé à échafauder un cabinet de concentration où prennent place tous les hommes dont on avait parlé ces jours-ci pour la presidence du conseil.

Quoi qu'il en soit, il y a de toute certitude à l'Assemblée de Weimar une grosse majo-rité pour souscrire aux conditions de la

paix et c'est l'essentiel. Aussi bien c'est demain lundi 23 juin, à ept heures du soir, qu'expire le délai imparti à l'Allemagne pour répondre oui ou on aux conditions de paix à elle remises le 16 juin par les alliés, et il est certam que si lundi soir, à sept heures, le président de la Conférence de la paix n'a pas reçu l'avis officiel que l'Allemagne signe, les armées alliées, automatiquement, se mettront en marche pour accomplir la tâche qui leur a été assignée. En même temps les dispositions prises par la marine en vue du resserrement du blocus de l'Allemagne entreront en application. Les unités désignées pour y prendre part sont prêtes à appa-

Weimar (via Bâle), 21 juin. - Le nouveau cabinet est ainsi composé;

Présidence du conseil, M. Bauer. Affaires étrangères, M. Hermann

Intérieur, M. David. Finances et suppléant du président, M. Erzberger. Travaux publics, M. Schlicke. Postes et télégraphes, M. Giesberts. Economie publique, VI. Wissel. Trésor, M. Mayer Kaubeuren.

Transports et ministre chargé des colonies, M. Bell, Défense nationale, M. Noske. Ravitaillement, M. Schmidt.

Le titulaire de la justice n'est pas encore dé-

La carrière de Bauer Le docteur Gustave Bauer, qui vient d'être chargé par le président Ebert de constituer le Prusse orientale. Il parut pour la première fois dans la vie publique en 1908 comme membre de la commission des Syndicats allemands. Très actif, il fut le bras droit de Legien dans tous es mouvements de la sozial democratie. Rapi les mouvements de la sozial delhocratic. Rapi-dement populaire dans les milieux ouvriers, il fut nommé en 1919 à une grande majorité dé-puté socialiste de Breslau au Reichstag. Nommé en 1918 directeur du nouveau secré-Nommé en 1918 directeur du nouveau secre-tariat d'Etat du travail, créé par le prince Max de Bade, il démissionna le 10 novembre à la veille de l'armistice avec tout le cabinet. Le 14 du même mois, il était adjoint aux commis-saires du peuple et chargé du département du travail. Scheidemann lui avait conservé ces-fonctions lorsqu'il prit en février 1919 la di-rection du gouvernement.

Les nouveaux ministres allemands M. Hermann Muller, qui détiendra le porteuille des affaires étrangères, appartient au arti social-démocrate. Ancien lithographe, devint en 1898 rédacteur du « Volksblatt » de

Bochum; en 1900, secrétaire du travail à Brê-ne, en 1905, secrétaire du secrétariat central lu travail à Berlin. Il n'est pas inconnu des socialistes français auxquels, dans les derniers jours de juillet 1914, il vint affirmer que les social-démocrates le voteraient pas les crédits de guerre. Les so-la listes français le rencontrèrent de nouveau le Berne en février 1918, et lui réprochèrent la de berne en revrier 1918, et lui réprochèrent la félonie de fous les votes social-démocrates depuis 1914 jusqu'à 1918, en faveur des crédits de guerre. La leçon ne lui a d'ailleurs guère protité. Au Congrès de Weimar, M. Hermann Muller a été l'adversaire de Bernstein qui jugeait acceptables pour les neuf dixièmes les conditions de l'Entente.

Le docteur David, social-démocrate, est docteur en philosophie, auteur de nombreux ou-vrages d'économie agricole. Député au Reich-stag depuis 1903, il a été pendant la guerre un des piliers de la majorité gouvernementale. Au lendemain de la révolution, il a été chargé d'inventorier avec Kautsky les archives de la Wilhelmstrasse. Il a été le premier président de l'Assemblée nationale, poste qu'il a quitté rapidement pour prendre un portefeuille dans le cabinet Scheidemann.

La ruine de notre marine

commerciale

Une protestation de la Ligue navale contre la répartition des navires allemands

Paris, 22 juin. - La France, depuis 1914, a

Paris, 22 Juin. — La France, depuis 1914, a perdu 920,000 tonneaux de navires par faits de guerre, 117,000 par faits de mer, 400,000 par usure normale, soit les deux tiers de son tonnage total d'avant guerre. Nos chantiers de construction, exclusivement occupés à pourvoir de matériel les armées de l'Entente, et en particulier celles des Etats-Unis, ont peu réparé, encore moins construit (112,000 tonneaux en quatre ans).

en quatre ans). Par contre. l'Angleterre aura bientot recu

péré toutes les pertes de sa marine. Le Japon, malgré les hostilités, a renforcé de 384,000 ton-

neaux sa situation maritime. Les Etats-Unis ont doublé leur marine marchande; ils n'ont perdu que 340,000 tonneaux à la guerre et, par leurs constructions, ont accru leur flotte de 3 millions 370,000.

leurs constructions, ont accru leur flotte de 3 millions \$70,000.

Dans les partages de la flotte allemande, Etats-Unis et Brásil cependant bénéficient d'un privilège, tandis que sur cette flotte qui représente à peine le tiers des pertes totales de l'Entente, les autres alliés ne toucheront qu'un faible dividende. Ils gardent pour leur part tout le tonnage allemand réfugié dans leurs ports, 650,000 tonnes, le double de leurs pertes pour les Etats-Unis (230,000), le décuple des siennes pour le Brésil. Contre une telle injustice de répartition et de réparation, la Ligue navale, par la voix de son président, M. de Monzie, et des membres de son conseil directeur, où figurent des représentants de nos grandes Compagnies de transports, des Syndicats des marins, élève devant la Conférence de la paix une protestation douloureuse; elle rappelle qu'au mois de janvier dernier elle avait, avec chiffres à l'appui, attiré la bienveillante attention du président Wilson sur la ruine de notre marine marchande, et réclamé de sa haute équité la réparation intégrale de nos pertes, quille pour quille, tonne pour tonne. Elle rappelle également la déclaration de M. Tardieu à la Chambre faisant confiance à la parole des Etats-Unis et à son ministre de la marine marchande, affirmant que « le jour où la paix serait signée, il ne sera pas de besoins qui priment les/ besoins français dans la considération que les Etats-Unis auront du rôle à jouer par eux. »

la considération que les Etats-Unis auront du rôle à jouer par eux.»

Paris, 22 juin. — Pendant les dernières ; tra dans la répression des troubles de Berlin et de province, firent une opposition frréduc-tible à sa candidature à la présidence du coneil. M. Noske a voté pour l'acceptation du

> M. Erzberger est suffisamment connu pour qu'il n'y ait pas à le présenter. Il restera tou-jours l'homme qui reçut 30 millions de marks du gouvernement impérial pour alimenter pen-dant la guerre la propagande allemande dans les pays alliés et l'homme du mémorandum sur les conditions de la paix allemande. Giesberts, l'un des plénipolentiaires à la Con férence de la paix, fut successivement apprenti boulanger, journalier agricole, ouvrier tuiller et employé dans une brasserie. Il se lança en-suite dans le journalisme et fut élu en 1903 au Reichstag par Essen, où il préside l'Association

> a voté contre la signature. M. Wissel, ancien député au Reichstag, où il ne joua qu'un rôle secondaire. Il fit partie du directoire des Six lorsque les indépendants en sortirent, et reçut en février 1918 le portefeuille de l'alimentation dans le cabinet Scheidemann. Il vota pour la signature

La signature a la majorité de l'Assemblée de Weimar

Coblentz, 21 juin. - Sur 421 membres de Coblentz, 21 juin. — Sur 421 membres de l'Assemblée, 275 sont pour la signature. Le parti démocrate a fait une déclaration aux termes de laquelle tous ceux qui dans le parti se déclarent favorables à la signature en se-

L'Assemblée nationale s'est réunie dimanche

Berne, 22 juin. — L'Assemblée nationale allemande se réunit aujourd'hui à midi. D'après des nouvelles qui arrivent d'Alle-magne, on pencherait vers la signature sans

La signature est inévitable, écrit le « Vorvaerts » Weimar, via Bâle, 21 juin. — M. G. Stamp-fer écrit dans le « Vorwaerts » : « La signature est une catastrophe morale mais elle est devenue maintenant inévita-

Une proclamation catégorique de Foch aux populations allemandes

Paris, 22 juin. — Le maréchal Foch vient d'adresser une proclamation aux populations allemandes de l'intérieur.

Elle ne contient que cent cinquante-deux mots, mais elle ne permet pas l'illusion dans les esprits allemands.

Distribuée à vingt mille exempleire. avions dans les régions où les troupes américaines doivent s'avancer, cet appel à l'ordre, à la discipline, au respect de nos armées est modèle du genre.

La population y est invitée à respecter l'organisation militaire, à continuer ses travaux coutumiers, à assurer le fonctionnement régulier de ses services publics. La loi martiale y est proclamée.

Les Allies sont prêts

Mayence, 21 juin. — Tous les mouvements de troupes prévus au cas de non signature du traité de paix et en vue d'une marche immé-diate au delà de la rive droite du Rhin sont Les unités qui occupaient la rive gauche ont franchi le fleuve pour se masser sur la péri-phérie des cercles limitant les têtes de pont de Mayence, Coblence et Cologne. Ces troupes ont été elles-mêmes remplacées par des éléments venus de l'arrière Le moral des hommes est excellent. Certes, a signature de la paix serait accueillie avec une grande joie; mais l'éventualité d'une mar che en avant, si elle se produit sans nouveau délai, les trouvera pleins d'entrain et d'ardeur. Cologne, 21 juin. - Le marechal Foch dispose des maintenant de 750,000 hommes de froupes prêts à marcher de l'avant.

Les Allemands sommés d'évacuer les anciens territoires russes

Berlin, via Bâle, 21 juin (officiel). — Le énéral Nudant a fait transmettre à la com-nission allemande de l'armistice la comunication suivante : Les gouvernemnets alliés et associés prient le gouvernement de prendre dans le plus bref délai possible les mesures néces-1º Pour empecher toute nouvelle avance

des troupes allemandes en Esthonie;
2º Pour effectuer l'évacuation immédiate
de Windau et de Libau et l'évacuation la
plus rapide possible de tous les territoires
qui étaient auparavant territoires russes,

LES TRAITRES

de l'Aisne et du Nord

en conseil de guerre

Paris, 21 juin. — L'audience n'est ouverte qu'à trois heures et demie.

Mine Toqué raconte comment elle entra en relations avec les Allemands qui vinrent un jour pour l'arrêter pour passer la visite médicale. C'étaient les persécutions qui commencaient Alors son mari l'empres son m

commençaient. Alors, son mari l'emmena se

plaindre aux officiers allemands. Le président pose à Mme Toqué une série le questions sur les mêmes faits qui moti-

vent l'inculpation contre l'ancien collabo

rateur de la · Gazette des Ardennes ».

D. — Avez-vous personnellement collaboré

R. — Oui, mais que pouvais-je y faire?

Le président : Cependant, n'avez-vous pas écrit tant au quartier général allemand qu'à la commandantur des lettres équivo-

ques. Navez-vous pas signé deux suppliques

a l'empereur?

R. — Je n'ai jamais rien signé. C'est mon mari qui a rédigé et envoyé ces textes en

Le président : Toqué, vous avez entendu ?

Le président : Toqué, vous avez entendu? Qu'avez-vous à répondire?

Toqué : Mon colonel, je vous assure que ma femme a bien eu connaissance des lettres et qu'elle les a signées.

Sur la plupart des autres faits énumérés dans l'acte d'accusation, Toqué et sa femme sont aussi en contradiction.

On passe à l'interrogatoire de Louis Marguet, qui dénonça un certain nombre de ses compatriotes au policier allemand Blanc.

Il répond avec beaucoun d'embargas beau.

Il répond avec beaucoup d'embarras, beau-

coup de réticences aux questions qui lui sont rosées. Au début de l'année 1915, Marguet a mis en rapport un jeune homme de Laon, Moïse Antoine, avec le policier Blanc en vue d'une mission d'espionnage.

Marguet nie.

L'andience est levée et repuestée à level.

L'audience est levée et renvoyée à lundi.

- Jamais, mon colonel.
- Mais vous saviez que votre mari y

la « Gazette »?

la fois le gouvernement Noske et l'Entente ». Il a l'intention de former deux armées, dont l'une opérerait contre Berlin, l'autre con-Les incidents de Versailles vus

de Weimar Weimar (via Berne), 21 juin. - Les repré-

Weimar (via Berne), 21 juin. — Les représentants de la presse allemande ont dénoncé avec indignation l'agression commise contre les membres de la délégation à Versailles, racontée dans les feuilles d'agence sous le titre «la Nation chevaleresque excuse l'acte de Versailles», ou bien «l'Infamie de la kultur de la nation française». Encore convient-il de rappeler, ainsi que le faisait remarquer un journaliste italien, que l'ambassadeur d'Italie Bollati reçut un jour, à Berlin même, de violents coups de canne pendant la période où son pays gardait encore la neutralité, et on n'a pas oudait encore la neutralité, et on n'a pas blié la manière dont fut reconduite l' bassade russe à Berlin lors de son départ. Non seulement des diplomates mais des vieillards et des femmes furent frappés par

La délégation allemande ne reviendrait pas à Versailles

Berlin, via Bâle, 21 juin. — Selon la « Fretheit», M. Haniel, qui est resté à Versailles, serait pourvu de pleins pouvoirs pour signer le traité de paix, la délégation allemande ne retournant pas à Versailles.

Les préparatifs à Versailles Paris, 21 juin. — Le ministre des affaires étrangères a demandé que lous les préparatifs soient terminés à Versailles pour mardi, bien ju'on estime que la cérémonie de la signature

ne pourra pas avoir lieu avant la fin de la semaine, au plus tôt jeudi. La reprise des relations diplomatiques Paris, 21 juin. — La reprise des relations diplomatiques n'aura pas lieu immédiatement après la signature du traité, mais seulement après sa ratification.

De même pour les autorisations de séjour en France des citoyens allemands. Hausse énorme des changes à la Bourse de Genève

Genève, 22 juin. - La nouvelle de la démision de Scheidemann a été immédiatement in-erprétée à la Bourse comme une indication que l'Allemagne va se résoudre à signer, et il y a eu une ruce générale sur les changes, qui sont en très forte hausse.

Mais c'est le mark qui profite le plus de cet emballement. On cotait hier-33,40. On a fait aujourd'hui jusqu'à 39 soit 5 fr. 60 de bausse. Le caris gagne près de 30 %, le Londres 20 %, le New-York 10 %.

Les deux textes du traité de paix Paris, 21 juin. - Les chefs de gouvernement ont délibéré ce soir sur la réponse à une Note allemande remise vendredi par M. de Meniel, Note qui mentionne des différences entre le mémoire et l'exemplaire corrigé à l'encre rouge du traité du 7 mai remis à la délégation allemande, notement délégation allemande, notamment en ce qui concerne :

1º Les droits économiques de l'Allemagne après son admission dans la société des na-2º Les dettes d'Etat d'Alsace-Lorraine qui, d'après le mémoire, seraient reprises à son compte par la France;

3º La composition de la commission destinée à assurer le plébiscite en Haute-Silé-

4º Les forts de Memel; 5º La forteresse d'Héligoland.

Dans la soirée, M. Portier, attaché au ministère des affaires étrangères, a porté à Versailles, aux Réservoirs, deux notes de M. Clemenceau. L'une d'elles a trait aux divergences existant entre le texte rouge du traité de paix et le texte imprimé. Elle informe, assurer en le gouvernement allemand que le sure-t-on, le gouvernement allemand que le texte imprime doit être considéré comme dé-

Les Quatre règlent la question de Klagenfurt

Paris, 21 juin. — Le conseil des Quatre s'est prononcé aujourd'hui sur la solution relative au bassin de Klagenfurt, qui avait été préparée par la commission sp adoptée par les ministres des affaires étrangères.

La solution primitivement envisagée com ortait l'évacuation du bassin par les Your co-Slaves et les Autrichiens. Ministres des

affaires étrangères et chefs de gouvernement ont abandonné cette solution et so sont rallies à l'idée d'une occupation par zone : une zone yougo-slavé et une zone autrichienne, dont la délimitation a été établie par les Quatre. La question de la Dalmatie

Londres, 21 juin. — Les délégués italiens ont refusé d'accepter la proposition du Conseil des Trois relative au règlement de la question de la Dalmatie.

Paris, 21 juin. — M. Doumergue, président du groupe viticole du Sénat, a reçu du général Gassouin, directeur général des transports militaires au ministère des travaux publics, une lettre indiquant que dans le but de rendre la liberté au commerce, il avait été décidé de curprisers à partie, de avait été décidé de supprimer, à partir du 10 juin, le régime des attributions de wagons-plates-formes au profit des groupe-ments. D'autre part, en ce qui concerne les wagons-réservoirs, ceux qui ont été attri-

Le transport des vins

wagons-réservoirs, ceux qui ont été attribués par ce service seraient, après exécution des transports en cours, remis à la disposition de leurs propriétaires ou des Compagnies de chemins de fer.

\*\*Buffin, depuis la mise en application de l'organisation, concertée avec les Chambres de commerce des départements du Gard, de l'Aude, de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales, ajoute le général Gassouin, nous avons surtout porté nos efforts sur l'augmentation des contingents hebdomadaires de wagons alloués à ces Chambres, C'est ainsi que le contingent qui leur a été attribué s'est élevé, du 15 avril au 15 juin, de 400 à 1,100 wagons. Ce dernier nombre sera d'ailleurs augmenté du 15 avril au 15 juin, de 400 à 1,100 wagons. Ce dernier nombre sera d'ailleurs augmenté au fur et à mesure des disponibilités en matériel roulant, et il y a tout lieu d'espérer que l'effort sérieux réalisé depuis le mois de mars dernier sera développé dans des proportions telles, que l'enlèvement de la récolte aura été effectué à l'époque des vendanges prochaines

colté aura été effectue à répoque des vendus-ges prochaines,

» Nous nous préoccupons d'ailleurs d'exa-miner dans une prochaine réunion, avec les présidents des Chambres de commerce des départements sus-indiqués, la possibilité de revenir, dans le plus bref délai possible, à la liberté des transports en ce qui concer-ne les vins.

Saint-Cyr, 21 juin. — Un incendie s'est déclaré, cette après-midi, à l'école d'aviation de Saint-Cyr. Une quinzaine de hangars pour avions ont été détruits. Pas d'accidents de personnes. Les causes du sinistre n'ont pu, jusqu'à présent, être déterminées.

Incendie à l'école d'aviation de Saint-Cyr

L'armée sibérienne a pris l'oftensive Dans un ordre du jour aux officiers et aux tirailleurs, le général dit :

«Le peuple libéré par les Sibériens, reprenant son païsible travail, ne doit plus connaître le joug bolcheviste. Vous devez, vieux Sibériens, dire θωχ jeunes comment on doit combattre, leur raconter combien cruel et poltron est notre ennemi, comment la population venait au-devant de nos troupes avec des icônes, priant Dieu pour ses libérateurs. Que chaque soldat sache qu'il lutte non pour un parti, un groupement politique ou des intérêts personnels isolés, mais pour tout le peuple russe, pour la liberté et la gloire d'une Russie grande.»

M. Take Jonesco serait, dit-on, appelé à constituer le nouveau gouvernement.

pour ne pas la livrer aux Alliés Paris, 22 juin. - Un incident très grave | Envoi de cuirasses et de troupes

britanniques Plymouth, 21 juin. - Ce soir, les cuirassés « Orion », « Conqueror » et « Thunderer » sont partis pour Rosyth.

Des trains spéciaux partent avec des détachements navals pour les ports du Nord, Il ne pouvait y avoir de piquet anglais à bord

Londres, 22 juin. - Dans tous les milieux, à Londres, le seul sujet de conver-sation est la nouvelle sensationnelle de Scapa-Flow. On se montre en général extrêmement surpris que l'Amirauté n'ait apparemment rien fait pour éviter la pos-sibilité d'une pareille destruction. Or, d'a-près une déclaration officielle, la présence de piquets anglais à bord n'était pas per-mise selon les conditions d'armistice. Mais il aurait dû, pour cette raison, y avoir une plus grande vigilance dans la surveillance extérieure, et le public voudra savoir comment il se fit qu'on permît aux commandants allemands de communiquer librement entre eux, condition nécessaire de leur action concertée.

Opinions d'amiraux britanniques Londres, 22 juin. — L'amiral sir Percy. Scott a exprimé au « Sunday Times » l'opinion suivante relativement au coulage de la flotte allemande :

a C'est ce que nous méritons pour nous être fiés aux Allemands. Pendant toute la guerre, ils ont démontré qu'ils ne sont pas une race civilisée, et on n'aurait jamais du les traiter comme tels. Ce sont des bar-

Le « Dominical Weekly Dispatch » a interviewé l'amiral sir Cyprian Bridge, qu' a dit : « C'est une violation de l'armistice et, en conséquence, cela équivaut à un nouvel acte d'hostilité; mais au moment actuel cela semble signifier que les Allemands ont l'intention de signer la paix et a les apparences d'un plan concerté à

Berlin. » Le député libéral indépendant capitaine de frégate Kenworthy, récemment élu à Hull, ne pense pas que les navires furent coulés par ordre du gouvernement allemand, mais que c'est un complot tramé par quelques têtes brûlées fatiguées de l'existence de Scapa-Flow. M. Kenworthy,

«Les Français seront très dé toutes les cloisons étanches des bâtiments et peinés; mais, au point de vue britanniavaient été ouvertes avant le naufrage. que, ces vaisseaux étaient démodés. »

Un grand discours

de M. André Tardieu

Paris, 22 juin. — M. André Tardieu, commissaire général aux affaires franco-américaines, a prononcé à la fête des Eclaireurs unionistes (Fédération française des éclaireurs de France) un discours dans lequel il a insisté en ces termes sur les avantages de la comme de traité de paix :

que nous donne le traité de paix :

## LA CRISE ITALIENNE

# Vers un ministère Nitti

LES ENTRETIENS DE M. NITTI Rome, 21 juin. — M. Nittí a conféré ce matin avec MM. Tittoni, Luzzatti et d'autres hommes politiques. Le nouveau cabinet serait formé d'hommes appartenant à toutes les fractions de la Chambre, excepté les socialistes officiels. Les nouveaux délégués à la Conférence seraient MM. Tittoni — qui en serait chef, — Luzzatti et Marconi. M. TITTONI REFUSERAIT D'ENTRER

DANS LE CABINET NITTI RoRme, 21 juin. — Aux dernières nouvelles, on assure dans les milieux parlementaires que



qui a été chargé de former le ministère italien

M. Tittoni, qui était généralement désigné comme le ministre des affaires étrangères dans le nouveau cabinet, aurait refusé de faire partie

LA POLITIQUE EXTERIEURE DE M. NITTI Rome, 22 juin. - Les amis du nouveau pré-sident du conseil disent que les personnalités de MM. Nitti et Marconi assureront une poliitalienne nettement orientée vers les

## RUSSIE

Omsk, 10 juin (retardée). — Le général Po-peliaeff, commandant du groupe du Nord de l'armée sibérienne, a donné l'ordre de com-

## ROUMANIE

Le gouvernement serait démissionnaire Zurich, 21 juin. - On apprend de bonne source qu'à la suite des troubles qui se sonte produits dans le pays et des manifestations organisées par le parti conservateur-démocra-te, le gouvernement Bratiano serait virtuelle-

dommes et à une flotte de six cuirassés, privée de toute aviation militaire et maritime, de ses sous-marins, de ses tanks de ses gaz taxiques, rigoureusement limitée dans ses fabrications de guerre; l'Allemagne soumise pour quinze ans dans l'une de ses plus riches provinces à l'occupation de salliés; la rive gauche du Rhin, et 50 kilomètres sur la rive droite, démantelée et interdite aux troupes allemandes: la Société et interdite aux troupes allemandes: la Société et so kilometres sur la rive droite, démantelée et interdite aux troupes allemandes; la Société des rations, expression neuve de la solidarité internationale, investie du droit de vérifier si l'Allemagne respecte ces obligations militaires; les jeunes républiques de Pologne et de Bohême dressées aux portes de l'agresseur de 1914 comme une vivante affirmation du droit des me dressées aux portes de l'agresseur de 1914 comme une vivante affirmation du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes; l'Allenagne enfin, après un demi-siècle de matérialisme triomphant et de domination de l'Europe obligée de reconnaître, à ses dépens que la force pa prime plus le droit.

M. ANDRÉ TARDIEU

allemande. Notre domaine colonial, où la

France a toujours été messagère de civilisa-tion, s'augmente du Cameroun et du Togo, sans compter ce que nous réserve le règle-ment prochain des questions orientales. Le

Maroc est libéré de l'hypothèque allemande. /» L'Allemagne devra payer tous nos dom-

/\* L'Allemagne devra payer tous nos dommages et toutes nos pensions, ce qui représente au minimum 150 milliards, augmentés des intérêts. Notre agriculture dispose désormais du précieux apport de la potasse alacienne, qui a fait l'essor de l'agriculture allemande. Nos ressources économiques s'élargissent; doublée notre production de minerai; doublée aussi notre production de fonte; augmentée d'un tiers notre production en textile; supprimé presque complètement par les mines de la Sarre et les livraisons des mines allemandes notre déficit en charbon; brisée l'insidieuse emprise de l'ennemi sur notre commerce; brisée la déloyale concurrence allemande aux marques de notre industrie; la liquidation d'enfreprises allemandes sur le sol de notre métropole et sur celui de nos colonies nous ets donne la certitude.

metropole et sur celui de nos colonies nous en donne la certitude.
» Puisque je parle de garanties, j'en veux citer d'autres encore : l'Allemagne, diminuée en vertu du principe des nationalité de 12 millions d'habitants, réduite à une armée de 100,000 hommes et à une flotte de six cuirassés, privée de toute aviation militaire et manitime de seg

ne prime plus le droit. »

Avant son départ, sans précisément essayer de faire rentrer cette jeune et gracieuse Gilberte, à laquelle il s'intéressait, dans les sentiers de la vertu, il avait voulu cependant lui depart qui

Il l'avait donc présentée à un maître de pre-

(A suivre.)

## FEUILLETON DE LA PETITE GIRONDE

# ~L'horrible drame

par Charles MÉROUVEL

DEUXIEME PARTIE L'EXPIATION

> II En permission

- Ah! voilà, déclara Gilberte... J'étais tellement suffoquée, étourdie comme par un coup de massue, que j'ai failli me trouver mail... Charlotte, hautaine, méprisante, semblait braver l'agent, un commissaire, je crois; mais Hélène, pâle comme une morte, livide, s'était affaissée sur un divan... M. Duplay, révolté, soutenait: «Il y a erreur... Ces deux dames sont sous ma protection... Je vais courir au ministère porter plainte!». Le commissaire répliquait avec ironie: «Vous feriez peut-être mieux de rentrer tout simplement chez vous, monsieur le Sénateur... On vous a trompé... Ces étrangères ne sont pas ce que vous croyez. » Il a même (Suite)

Gilberte, éperdue, continua:

—Je ne sais plus ce qui s'est passé; j'avais perdu la tête... Les agents fouillaient l'appartement, tandis que deux d'entre eux se plaçaient à côté de Charlotte et d'Hélène... M. Duplay m'a entraînée et, dans la rue, il m'a dit; «Je te laisse; je cours à la préfecture de police. Rentre chez toi...» Il a pris la première voiture qui passait, et je n'ai pas voulu m'en aller... Je suis restée à quelques pas sur le trottoir, en face de la maison de nos amies... Une grosse automobile stationnait à la porte... Combien de temps suis je demeurée la? Je n'en sais rien. Enfin j'ai vu sortir les agents chargés de papiers, Hélène et Charlotte enverte. vu sortir les agents chargés de papiers, Hé-lène et Charlotte enveloppées de manteaux et le visage couvert d'épaisses voilettes, et enfin le chef, qui s'est placé près d'elles, dans l'automobile. Où allaient-ils? Je l'igno-re... La tête perdue, je suis arrivée sans le savoir à l'endroit où vous m'avez rencon-

« Ne sois pas inquiète, ma chère Anne-Marie; je renrerai ce soir de bonne heure.

Ta petite

Gilberte. Dans la rue, elle rejoignit Guy de Bréval etranché dans un taxi qu'il venait d'arrêter au passage.

Légère comme un oiseau, elle s'y glissa et disparut avec lui.

Perfidie

C'était fait. La virère avait siffié. Sarah Lœve, tout en demeurant dans l'omore, avait accompli son œuvre d'envie et de

Oh! elle ne s'était pas trahie!

Mais, sous le honteux couvert de l'anonymat, elle avait envoyé aux autorités minymat, elle avait envoyé aux autorités mi-litaires une dénonciation en règle contre sa gracieuse rivale, Charlotte de Leybach, et par suite, contre son amie Hélène, qui ne la quitait à peu près jamais. Avec des détails précis, elle prouvait qu'Hélène et Charlotte, ces deux belles filles qui avaient réalisé tant de conquêtes même dans de hautes sphéres, et qui étaient admi-ses dans l'intimité de certains puissants du jour, n'étaient à Paris que sous de faux noms et salariées par l'ennemi pour des œuvres de trahison. La compagne, ou pluiôt l'associée Browner Slaw and ionissait de tent de

honteusement chassé, avait habilement dose le poison qui devait entraîner la mort de cette Charlotte que, dans sa haine de femme flétrie et laide, elle s'était juré de perdre par tous les moyens en son rouvoir.

Quelques papiers, certaines notes, des reçus indiscutables devaient fatalement amener la condamnation des deux étrangères si adulées, si conpues si charmantes pu'el adulées, si connues, si charmantes qu'el-s: marchaient de fête en fête entourées un cortège d'adorateurs. Oh! celles-là, comme elle les détestait, cette renimeuse Sarah!

sa vie |

Etre belle, recevoir l'encens des flatteries,
les déclarations des amoureux, les caresses
des billets parfumés, de quel prix ne les
eut-elle pas payés ?
Mais après quelques jours, quelques mois

eut-elle pas payés?

Mais après quelques jours, quelques mois de fraîcheur, deux ou trois années de cette beauté du diable qui lui avait valu, moins que son esprit sans doute, les avantages d'une liaison avec ce Browner-Slaw, devenu secrètement un puissant personnage, elle avait vu sa beauté se faner comme une fleur qui s'effeuille, et sa liaison amoureuse fleur qui s'effeuille, et sa liaison amoureuse devenir une simple association d'affaires. Cela, elle ne le supportait pas, et, ne pou-vant avoir les joies de l'amour, elle enten-dait savourer du moins l'acre plaisir de la vengeance.

ajouté, après beaucoup d'autres choses:

a vec une bonne direction, aurait pu obtenir veurs dans ce Paris dont il aurait dû être de vrais succès, quittait sa chambre et sortait en laissant à sa fidèle Bretonne ces deux mots:

Un seul journal y faisait allusion en quel honteusement chassé, avait habitement dose le poison qui devait entraîner la mort de cette Charlotte que, dans sa haine de femprocéder à l'arrestation de deux étrangères très connues à Paris dans le monde où l'on » A demain des précisions. »

> Comme elle les enviait, comme elle aurait voulu être à leur place, même au péril de - Ne serait-ce pas de tes deux protégées qu'il s'agit ?

> > - Pourquoi?
> > - Si on allait au fond des choses?
> > - Pas de danger, conclut Browner; ils L'entretien en resta là.

Il passa dans la salle à Inanger, où il trouva son repas servi.

Sarah se mit à table, en face de lui, mais elle ne mangeait que du bout des dents.

— Ce journal m'a coupé l'appétit, dit-elle.

Je plains ces deux femmes... Elles sont charmantes, et, de plus, elles étaient si adroites!

— Laissannis iranguilles l'ardonna la Mais elle le voulait secrètement et pour elle seule.
Ce fut elle qui annonça à Browner, qui rentrait chez lui vers neuf heures du soir, l'arrestation de ses deux amies de la rue

« On assure que l'autorité militaire a fait

Sarah, qui tenait le journal à la main au moment de l'arrivée de son associé, lui dit:

— Mauvaise nouvelle... Il parait qu'on s'occupe de nous à Paris.

Il se contenta de sourire, et, comme elle insistait, il prit le journal.

— Diable! fit-il, fâcheux, en effet.

Elle demanda:

— Ne sprait ce pas de tes deux protégées.

Il secoua la tête et riposta:

— Allons donc! elles auraient trop de défenseurs, et. après tout, que pourrait-on leur reprocher?... D'être légères... ce n'est -Pourtant, reprit la vipère, je ne suis pas si rassurée, moi. pas un crime.

Browner n'avait pas dîné. Il passa dans la salle à manger, où il

Ce fut fini pour la soirée, mais le lende-nain il fallut changer de note. Les feuilles les mieux informées donnaient de tels renseignements qu'on ne pouvait s'y Alors Sarah insinua:

— Si elles parlaient...

— A quoi ça leur servirait-il?... Elles n'ont qu'un moyen : nier tout.

Mais la petite femme s'entêtait:

— Ne pourrions-nous pas être compromis - Allons donc... nous sommes en règle...

nous possédons les autorisations nécessaires...

Je suis naturalisé depuis vingt ans, je fais mes affaires comme je l'entends, je n'ai pas peur, moi... Tu raisonnes comme une poule mouil-Il termina sèchement; — Et puis, fiche-moi la paix !... j'ai de la

besogne.

Elle le laissa tranquille; elle était contente.
Désormais, elle se croyait certaine qu'il ne
l'accuserait pas d'indiscrétion: la fine mouche
avait atteint son but.

En réalité, l'arrestation de ces deux femmes, devenues Parisiennes pour ainsi dire, depuis si longtemps qu'elles demeuraient rue de
Vienne, avait produit un mouvement qui semblait plutôt en leur faveur.

Elles trouvaient dans le public une telle
quantité de défenseurs que si, dans un café, quantité de défenseurs que si, dans un café, par exemple, une voix s'élevait contre elles, il s'en trouvait vingt pour lui imposer silence.

On en parla pendant quelques jours, puis le bruit s'éteignit peu à peu pour faire place à d'autres préoccupations.

Ce piétait là en somme gu'un incident de

De plus, on sait avec quelle lenteur les ins-

A part de zélés protecteurs, qui multipliaient les démarches, on oublia les deux détenues de Saint-Lazare, et les indifférents laissèrent la justice poursuivre son œuvre.

L'oncle Guy était retourné à son régiment avec son fidèle ami et camarade Louis Mayrand.

donner les moyens de vivre d'un talent, qui n'avait besoin que d'être cultivé pour assurer, son indépendance, autant du moins que peut l'être celle d'une jeune femme obligée de gagner ce qu'on appelle sa vie, dans ce Paris où tant de convoitises la guettent et la harcèlent.

Il l'avait donc présentée à un maître de premier ordre, en possession d'une réputation universélle, en la lui recommandant et s'emgageant la payer tout ce qui serait nécessaire. Gilberte lui avait promis de travailler, tandis que l'éminent professeur, déjà enchanté des qualités de la pauvre égarée et de ses aptitudes, lui prophétisait un vrai succès si elle persistait dans ses bonnes dispositions. N'avait-elle pas déjà acquis un réel talent à la suite des leçons qu'elle avait reçues de sa mère et d'un autre artiste?

# La réforme électorale est faite

LE SENAT S'EST RALLIÉ AUX POINTS CAPITAUX DU PROJET DE LA CHAMBRE

Par 120 voix contre 90 il a adopté la proportionnelle

sante — par 199 voix contre 18 — le scrutir d'arrondissement, il avait à se prononces encore pour être en accord avec la Chambre sur un point capital celui de la représentation proportionnelle. La question s'est trouvée posée par un nmendement Strauss, Steeg, Herriot, Doumeramenaement Strauss, Steeg, Herriot, Doumer-gue, Faisans, etc. Le gouvernement, par l'or-gane du ministre de l'intérieur, a estimé que l'heure était venue d'intervenir et tout en n'altaquant pas de front l'amendement qui introduisait la proportionnelle, n'en a pas moins formulé des critiques qui ne permet-latent pas de se méprendre sur ses senti-ments.

A une très forte majorité, bien plus forte que n'osaient l'espérer les réformistes, par 490 voix contre 90 — l'amendement a élé La Haute Assemblée s'est donc ralliée, à

quelques modifications de détail 17ès, au projet de réforme électorale voté par la La réforme est faite

#### La séance

An début de la séance, on aborde la question élection au premier tour, à la majorité rela-ve, et ne prévoit un second tour qu'au cas où les candidats auraient requeilli un nombre de ders des votants. L'amendement de M. Btrauss, discuté hier, exige, pour être élu au premier tour, la majorité absolue. Pour le surplus des sièges, il y a répartition d'après le jeu des moyennes. C'est le système du quo-L'amendement que M. Poulle avait com-

mencé à développer hier en fin de séance est identique à celui de M. Strauss quant au premier tour, mais pour les sièges restant à pourvoir, il prévoit un second tour, où la majorité relative suffira. M. Poulle conclut en affirmant qu'il n'est pas du tout démontré que la proportionnelle réponde aux vœux du pays et en reprochant à ce système de manquer de clarté et de faire des élus de deux catégories.

M. Régismanset, au nom de la très gran-

de majorité de la commission, dont il est président, fait un appel pressant aux parti-sans du suffrage universel celui-ci est à façon quelconque, c'est atteindre la République. L'orateur condamne le système du quotient, qui, de l'aveu de ses propres partisans, n'est qu'un expédient, et il rappelle le mot de M Clemenceau : «Le quotient peut être la fin du suffrage universel » M. Couyba se prononce en faveur de l'a-mendement Poulle contre la proportion-nelle La proportionnelle dit-il, c'est le saut dans l'inconnu. Le gouvernement doit nous faire connaître sa pensée à cet égard, car il s'agit d'une question d'ordre gouvernental et national. (Très bien sur divers Le premier paragraphe de l'article 6 (tex

te commun à la commission et à M. Strauss) est adopté. Il est ainsi conçu : Tout candidat qui aura obtenu la majorité absolue est proclamé élu dans la limite des sièges à pourvoir. » LE GOUVERNEMENT INTERVIENT

Sous les espèces du ministre de l'intérieur,

le gouvernement intervient dans le débat.
Il est nécessaire, dit M. Pams, dont l'apparation à la tribune a provoqué un vif mouvement d'attention, au point où en est arrivé le débat, que le gouvernement fasse connaître son at titude, les raisons de cette attitude. Déjà, d'ailleurs, je me suis expliqué dans le bu-reau auquel j'appartiens et aussi devant la commission. J'ai dit que le gouvernement ne prenait pas position, car la question de la réforme électorale ne se posait pas au mo ment tragique où ce gouvernement a été constitué. (Très bien).

Tous les gouvernements qui nous ont pré-cédé pendant la guerre ont eu la même atti-tude. Mais le gouvernement auquel j'appar-tiens s'est réservé de fournir, au cours du debat, tous les éclaircissements qui lui seraient demandés. Il n'a pas voulu handicaper ce débat du poids de la question gouvernementale. Cette conduite est conforme à la précédente historique : le 23 mars 1881, Jules Ferry se refusait à se prononcer dans la question de la réforme électorale; de même Waldeck-Pousseur en 1996, Unionte un lidée victore. Rousseau en 1886. J'ajoute que l'idée s'est gé néralisée que l'on pouvait admettre le régime des scrutins alternés, de manière à corriger les abus d'un même scrutin trop longtemps

Au dyptique du scrutin d'arrondissement et du scrutin de liste on a pu croire un moment que pourrait s'ajouter une troisième partie, la proportionnelle. Celle-ci groupait autour d'elle des illustrations intellectuelles du pays. Elle a même partu un moment youloir grouper tous les partis gu'elle allait vouloir grouper tous les partis qu'elle allait diviser. Mais la guerre est venue. La France victori use sera digne de sa victoire, à condition de prendre conscience de ses de-voirs et de faire en sorte que la paix soit réellement la paix de la victoire. (Applaudissement)

Le ministre affirme que le gouvernement veut la clarté tout entière, puis il continue : On a dit que si le Sénat ne votait pas le texte de la Chambre, ce serait le conflit entre les deux Assemblées. Or, les partisans du texte de la Chambre ont commencé par y porter la nache en spécifiant, dans l'amen dement déposé par eux, que l'on détermine-rait la moyenne de chaque liste en divisant par le nombre de ses candidats le total des suffrages qu'ils ont obtenus. Le texte de la Chambre disait en modifiant : par le nom-bre de cas candidats « non proclamés

élus.

Quant à la proportionnelle intégrale, des hommes comme MM. Varenne et Goude, qui en sont cependant les partisans convaincus, l'ont repoussée à la Chambre en déclarant qu'à l'heure actuelle elle ne jouerait que dans des conditions défectueuses, parce que les partis ne sont ni organicée ni délimitée. les partis ne sont ni organisés ni délimités. En revanche, c'est au rapport, sans explica-tions, sans que le gouvernement fût pré-

Paris, 21 juin. — L'acte décisif a été accompli aujourd'hui par le Sénat. Après avoir condamné hier à une majorité ecra-L'introduction de ces mots a pour effet d'organiser le triomphe des minorités sur

> mendement, qui supprime les mots que Le ministre : Votre amendement, en sup primant les mots « non proclamés élus », aboutit à organiser le vote cumulatif, puis-que les suffrages ayant élu un ou plusieurs que les suffrages ayant élu un ou plusieurs candidats à la majorité absolue, servent une seconde fois pour l'application du système du quotient, pour le calcul de la moyenne de la liste. (Très bien à gauche.)
>
> M. Lintilhac: C'est une prime donnée à la majorité. (Exclamations.) Le ministre : En tout cas, si l'on admet, comme la Chambre, qu'une liste puisse ne se composer que d'un seul nom, c'est le bouleversement du système, c'est la prime donnée aux actions les plus dauteuses, aux manœuvres destinées à troubler l'application des moyennes. Les électeurs ne comparation des moyennes. Les électeurs ne comparations propriétés disposition.

prendraient pas une pareille disposition (Vifs applaudissements à gauche.) Mon devoir était d'appeter l'attention du Sénat sur ce point, dussé-je être interpellé à la Chambre. (Très bien, très bien, à M. Servant : C'est le langage d'un hon-Le ministre : C'est au moins le langage de la clarté. Je conclus que les élections doivent être prochaines. (Approbations ré-pétées.) La France meurtrie doit exprimer sa volonté, la volonté nationale, de manière qu'à celle-ci ne se substituent pas de vo

lontés particulières ou collectives. Il fau que le souffle populaire passe par là. Donc, hâtons notre décision; donnons au peuple français le moyen de se prononcer. (Très bien sur tous les bancs.) Il ne faut pas que nous ayons ce que j'appellerai des élections de ravage. Faisons en sorte d'avoir un scrutin clair, bien organisé, un scrutin qui ap-pelle aux Chambres des hommes éclairés et étents. Le suffrage universel doit être maître de ses volontés et comprendre qu'en-tre ses mains sont les destinées de la Fran-ce impérissable. Le ministre est félicité et applaudi sur de

nombreux bancs, Mais l'im ression générale est un sentiment de déception et de trouble C'est, du reste, ce que vient traduire M. Doumergue. L'ancien président du conseil reproche à M. Pams, après avoir déclaré que le gouvernement reste neutre dans la question, d'être parti en guerre contre la Chambre. Puis, M. Doumergue sonne à neuveau le ralliement autour de l'amendement de M. Strauss, qui organise le fonctionnement au grand jour du système proportionnaliste pour l'attribution des sièges restant à pourvoir après proclamation des restant à pourvoir après proclamation des candidats ayant obtenu la majorité abso-

Après un dernier effort du rapporteur, qui déclare que la commission repousse l'amendement de M. Strauss et se rallie à l'amendement de M. Poulle, on vote dans la plus Après pointage, la deuxième partie de l'a mendement Strauss est adoptée par 120 voix contre 90. Elle est ainsi conçue : «S'il reste des sièges à pourvoir, il sera procédé, comme suit, à leur répartition » On détermine le quotient électoral en di-visant le nombre des votants, déduction faite des bulletins blanc ou nuls, par celui » On détermine la moyenne de chaque liste le total des suffrages qu'ils ont obtenus. » Il est attribué à chaque liste autant

sièges que sa moyenne contient de fois le quotient électoral.

» Les sièges restants, s'il y a lieu, seront attribués à la plus forte moyenne.

» Les sièges seront, dans chaque liste, attribués aux candidats plus de suffrages. » candidats qui auront réuni le A la proclamation du scrutin, M. Ournac s'écrie : Le Sénat a enterré la République

(Exclamations.) M. Paul Strauss répète : La République est indestructible et immortelle! M. Alexandre Bérard, rapporteur, au nom de la commission, demande le renvoi de la suite de la discussion à la prochaine séance, rour permettre à la commission de présen-ter un texte conforme à la décision qui vient d'être prise et de désigner un nouveau rap-porteur, car il démissionne. Le renvoi est ordonné.

#### Après le vote

La séance est levée.

Paris, 21 juin. - Malgré les efforts de la remporté M. Pams. on a vu que c'est l'amen dement Strauss, reproduisant à peu de chose près les dispositions votées par la Chambre qui l'a emporté. C'est la première fois que la thèse proportionnaliste est adoptée au Sénat, avec il es. vrai des atténuations qui la laissent très loin de la R. P. intégrale. L'impression générale est que la Chambre devra adopter le projet ul Sénat, dont l'esprit de conciliation s'est révélé évident, pour ne pas avoir à recommencer pareil débat.

#### Une manifestation féministe au Sénat

Paris, 21 juin. - Cette après-midi, plu sieurs centaines de dames pénétrèrent dans la grande cour d'honneur du Luxembourg C'étaient les délégations des veuves de guer re et des Associations ouvrières féminines qui venaient à la convocation relative au vote des femmes. Elles réclament soit le droit de vote pour toutes les femmes, soit au moins le droit de vote pour les veuves ou les mères des morts pour la patrie. Les questeurs, MM Poirson et Dieu, les ont reçues. Les présidentes et les bureaux des délégations se sont rendus à la commission.

## Les Préliminaires de paix

La note à l'Entente est retirée Weimar, 20 juin (11 h. 40 soir). - Les chefs. de partis ont décidé dans la soirée de retirer une note qui avait été préparée pour être re-mise à l'Entente, et qui fixait les conditions dans lesquelles la paix pourrait être signée. La situation demeure confuse, et il est impossible de prévoir les événements prochains. Cependant, on continue à croire générale-

ment que le gouvernement acceptera de si-Les experts finar.ciers jugent le traité inexécutable

Weimar (via Bâle), 21 juin. — Dans la nuit de jeudi à vendredi, le gouvernement avait convoqué les experts en matière financière et économique, Wilhelm Benkenberg, Louis Hagén, Ewald Hilger, Emil Georg, von Strauss, Max Warburg, Wilhelm Kuno, Philipp Heineken, Franz Urbig et Otto Wiedist, qui avaient pris part aux consultations de Versailles. Ils ont soumis à un examen approfondi la réponse des puissances alliées et associées du 16 juin 1919, ainsi que ses annexes. Ils ont rendu compte que les déclarations récentes n'apportent aucune modification importante aux conditions de paix primitives de l'adversaire.

Les experts sont unanimes dans la convic-Les experts sont unanimes dans la convic-tion que les conditions sont inexécutables et qu'elles amèneraient la ruine économique complète de l'Allemagne. A côté de cela, ils

conseillent au cabinet de repousser les con-

Le maintien de l'unité est la raison capitale pour la signature Berne, 21 juin. - La « Gazette de Franc-

fort » indique que la principale raison qui l'a engagée à faire aussi énergiquement campagne pour la signature de la paix est le souci de l'unité allemande. «L'unité allemande, qui est en jeu, dit-elle, est notre espoir suprême dans l'avenir de l'Allemagne et dans ses chances de relèvement, La presse française nous montre cha que jour avec quelle ténacité elle cherche toute occasion qui permettrait de détruire cette unité. N'est-ce pas un devoir de peser toute possibilité, même la plus lointaine, de sa perte avant de jeter les dés sur la

Le contrôle de l'impôt sur le revenu Paris, 20 juin. - Les commissions du budget et de la législation fiscale ont poursuivi l'examen des impôts nouveaux et ont adopté une disposition aux termes de laquelle le con-trôleur chargé d'examiner les déclarations d'impôt sur le revenu peut mettre les contri-buables en demeure de fournir à l'appui de leurs déclarations toutes justifications et tous documents de nature à établir le chiffre réel

Incendie dans un cinéma

150 victimes Porto-Rico, 21 juin. — Un incendie a éclate dans un cinéma à Mayaguez. Cent cinquante personnes ont été tuées ou blessées, parmi lesquelles de nombreux enfants

## BORDEAUX

# a un an

23 JUIN 1918

Sur le front français, les troupes italiennes ont repris, au sud-ouest de Reims, la Sur le front italien, les Autrichtens, conre-attaqués, se replient et repassent en désordre la Piane A l'occasion de la célébration de l'anni-M. Steeg : C'est la justification de notre versaire de la bataille de Kossovo, fête na-

ionale de Serbie, le président Wilson adresse un Message au peuple serbe. Démission du cabinet autrichien présidé par M. de Seidler.

## Le mouvement corporatif

#### A la préfecture LES CHARBONNIERS

Au cours d'une réunion tenue vendredi soir. es ouvriers charbonniers (rive droite) pas accepté l'arbitrage — qui avait été envisa-gé — des ministres du travail et des travaux oublics. Dans ces conditions, la grève des char-

OUVRIERS DES BOITES DE CONSERVES Samedi après-midi, les ouvriers des boîtes de conserves ont envoyé à la préfecture une délégation, qui a été reçue par M. Vacquier, secrétaire général. Cette délégation venait demander que M. Bascou, préfet de la Gironde, voulût bien intervenir en vue de provoquer une reprise de la discussion des revendications de corperation. M. Sa quier a répondu à la délégation qu'il ansmettrait son désir à M. Bascou, dès son retour à Bordeaux.

LES LAYETIERS Les patrons layetiers ont fait connaître qu'ils repoussaient l'arbitrage dont il a été question jeudi dernier.

## LA FEDERATION DOUANIERE

Le relèvement des traitements et des salaires Un grand meeting organisé par la Fédération douanière de la Gironde avait attiré samedi soir plus de deux mille personne dans l'amphithéatre de l'Athénée. Divers délégués représentaient les contri-butions indirectes, l'enregistrement, les domaines et le timbre, les manufactures des tabacs, la Fédération postale, les ponts et chaussées, les trésoriers et les recettes des finances, les instituteurs, l'enseignement technique, les professeurs des lycées et collèges, etc., etc. La séance ouverte, le bureau est forme

par acclamations. Prennent place aux co-tés du président : le citoyen Bouteille, de la Fédérafion douanière; les citoyens Bour-lan, des contributions indirectes; Troy, des manufactures des tabacs; Colombet, de l'en-seignement technique; Girod, de l'enregistrement, des domaines et du timbre, et La peyre, de la Fédération postale. M. Prunet, du groupe sédentaire des douanes, expose le but de la réunion : il s'agit d'obtenir le relèvement des traitements et salaires des agents des services publics. « Si les travailleurs de l'industrie et du commerce ont droit à la vie, ce droit, dit 'orațeur, ne saurait être amoindri à l'égard serviteurs de l'Etat-patron. »

M. Brunet termine par ces mots: « Conscients de vos devoirs et de vos droits, vous continuerez à remplir les premiers avec dé vouement et pour le plus grand bien de la nation, mais pour faire respecter les seconds, tournant vos reagrds vers la classe ouvrière, vous lui demanderez son appui au sein de la C. G. T. Voilà le but de cette

D'autres discours sont prononcés par les citoyens Troy, Girod, Lapeyre, Métayer et Fournier, délégués de la Fédération des fonctionnaires; Périé, conseiller général; Labroue, député; Agraffel, des travailleurs municipaux; Constans, des chemins de fer A l'issue de la reunion, l'ordre du jour ci-

après, résumant à la fois la pensée des ora-teurs et les revendications des fonctionnaires a été voté à l'unanimité : res, a été voté à l'unanimité:

Les fonctionnaires, employés et salariés des services publics, réunis le 21 juin 1919 à l'Athénée, au nombre de 3,000,

Considérant l'insuffisance absolue des salaires et traitements qui leur sont alloués, revendiquent énergiquement le relèvement immédiat et simultané pour toutes les catégories d'employés à dater du ter juin 1919;

Déclarent n'accepter, sans aucune transaction, que l'échelle des traitements élaborés par les délégués de la F. N., d'accord avec la commission interministérielle, avec un minimum de 3,800 francs, indemnité de cherté de vie et de résidence non comprise;

Protestent vivement contre les tendances actuelles du ministre qui veut méconnaître les travaux effectués avec la collaboration des intéressées en confiant à des subalternes la mission d'abaisser les chiffres jugés indispensables;

sables;
S'élèvent énergiquement contre tout retard apporté à l'attribution de ces traitements, retard qui serait considéré comme une manœuvre préparée pour éluder la dette de l'Etat envers ses employés;
Demandent que les traitements et salaires solent fixés par une loi organique et non par décrets: soient fixes par une foi organique et non par décrets;
Comptent que les parlementaires dévoués à la cause des petits fonctionnaires repousseront les tendances de la commission du budget qui prétend lier le relèvement des traitetements à la réforme administrative, alors que celle-ci est une œuvre de longue haleine et que le relèvement des salaires s'impose im-médiatement.

et que le relèvement des salaires s'impose immédiatement.

Ils protestent d'autre part contre le vote émis par le Sénat en ce qui concerne le droit syndical et proclament leur volonté formelle d'être soumis au droit commun;

Ils constatent, de plus, que le gouvernement et le Parlement, par leur manière d'agir, démontrent à tous les employés publics que seules les méthodes d'action adoptées par les groupements ouvriers sont capables de doner des résultats;

Ils s'engagent, en conséquence, à poursuivre ardemment leur propagande pour que le prolétariat administratif se rapproche toujours davantage de la classe ouvrière déjà organisée à laquelle ils adressent l'assurance de leur complète solidarité.

Constatant, enfin, la faillite du système actuel, fait d'incohérence, d'inconséquence et d'irresponsabilité, ils se déclarent résolus aintensifier leur action en vue de collaborer à la gestion des services publics et prêts à rechercher, d'accord avec les administrations centrales, les méthodes propres à assurer la meilleure marche des services dans l'intérêt du public et de l'Etat, et donnent mandat à leurs conseils centraux de rechercher les moyens de faire aboutir leurs légitimes re-

leurs conseils centraux de rechercher les moyens de faire aboutir leurs légitimes re-vendications.

PATRONS FOUDRIERS Les patrons foudriers de la ville de Bordeaux, réunis pour examiner les revendica-tions de leurs ouvriers ont décidé à l'unani-mité d'accorder satisfaction à ces derniers, et de ce fait, la grève des ouvriers foudriers de Bordeaux n'a duré que dix heures.

Ecoles communales — Concours d'admission

Ecoles supérieures et cours complémentaires En vue de la rentrée d'octobre 1919, le concours d'admission aux écoles communales pri-maires supérieures et aux cours complémentai-res de garçons et de jeunes filles aura lieu le 24 juillet prochain, à huit heures du matin, au Ecoles pratiques de commerce et d'industrie Le concours d'admission dans les Ecoles pratiques de commerce et d'industrie de garçons et de filles aura lieu le jeudi 17 juillet prochain, à huit heures du matin, au siège respectif de ces écoles: pour les garçons, 44, rue David-Johnston, et pour les filles, 152, cours de l'Yser. L'appel des candidats sera fait à sept heures Les inscriptions en vue de ces concours se-ront reçues à la mairie (division de l'instruc-tion publique, annexe de l'hôtel de ville, 5, pla-ce Rohan), du 1er au 15 juillet, tous les jours La Parodie littéraire

Pour clôturer brillamment la série des conférences de l'Alhambra, au succès desquelles s'est employé activement M. L.-M. Peronnet, noire collaborateur Paul Berthelot était convié, samedi après-midi, à parler sur « La Parodie l'Ittéraire ».

Pendant des minutes trop brèves au gré de l'auditoire, M. Paul Berthelot, interrompu seulement par les bravos, mais écouté avec une attention qui ne s'est pas démentie, a fait un cours sur l'histoire littéraire de la Parodie, cette manière d'hommage rendu au talent. Cours plaisant, tout fleuri d'anecdotes, tout émaillé de lectures riquantes que le causeur étincelant sertissait dans un tevte où l'humour raffiné camoufiait avec art la documentation.

M. Paul Berthelot nous a offert l'esprit des autres en y metant beaucoup du sien. Pour illustrer encore cette conférence, Mme Jeanne Gony est venue nous donner quelques imitations de comédiens et comédiennes français. Ce fut un pastiche de haut goût, où la satire pointait discrète, mais savoureuse. Le bon comédien Laban se fit également applaudir. Lucien Boyer, enfin, imita Lucien Boyer, auteur et chansonnier, avec une verve si divertissante et un entrain si méridional que l'on vit bien que ce n'était pas là une copie. C'était bien un origisi méridional que l'on vit bien que ce n'é-tait pas là une copie. C'était bien un origi-nal que nous avions devant nous.

### Institut colonial de Bordeaux

La serie des conférences organisées à l'occa-La sèrie des conférences organisées à l'occa-ston de la Foire de Bordeaux par nos groupé-ments bordelais s'est continuée jeudi par la cau-serie de M. Laisant, chef de service au minis-tère des colonies, sur les Nouvelles-Hébrides. Le distingué conférencier a expose à un audi-toire profondément intéressé ce qu'est cet archi-pel volcanique voisin de notre Nouvelle-Calé-donie et dont nous parlageons la souveraineté donie et dont nous partageons la souverainet avec l'Angléterre sous un régime de condominium unique au monde. Grâce à la ténacité de nos colons, les tendances annexionnistes australiant de la colons de la c nos colons, les tendances annexionnistes australiennes n'ont pas abouti à nous éliminer. Bien au contraire, la part française dans l'activité de ces îles est de plus en plus grande.

De magnifiques projections photographiques accompagnaient la causerie et ont donné à l'auditoire une idée précise de la variété des sites et du pittoresque de ce bel archipel de l'océan Pacifique.

## Ravitaillement civil

Lundi 23 courant, la municipalité fera vendre des œufs mirés, du beurre, des carottes nouvel-les, des oignons nouveaux, de l'ail, des pom-mes de terre, du fromage et des figues sur les marchés habituels.

Avis aux consommateurs de gaz En réponse aux nombreuses réclamations concernant la pression du gaz, la Compagnie générale d'éclairage informe le public que la faiblesse actuelle de la pression est toute pas-Elle est due : d'une part, à la pénurie de .

charbon causée par la grève des mineurs et, d'autre part, à la distillation d'un lot de charsecours exceptionnellement défectueux qui a entraîné une diminution subite de fa-La marche normaie sera vraisemblablement reprise dans la journée de lundi.

Cambriolage cours de l'Intendance Le magasin de M. Negrevergne, situé 5 cours de l'Intendance, où deux cambriolages avaient déjà été commis il y a quelques se-maines, a été à nouveau visité par des malfaiteurs dans la nuit de vendredi à samedi. C'est vers trois heures du matin que les voeurs s'introduisirent dans le magasim en fracturant une des portes d'entrée. Ils purent ensuite forcer le tiroir-caisse et s'emparer d'une somme de 295 francs qu'il contenait. Cependant, ayant entendu du bruit, M. Lévy se leva, et, apercevant les malfaiteurs, tira dans leur direction plusieurs coups de revolver. Ceux-ci prirent aussitôt la fuite, sans d'ailleurs abandonner le produit de

#### Les vols quotidiens

Dans l'après-midi de samedi, un soldat d'infanterie, dont on ignore l'identité, s'est introduit dans la chambre de Mme Rabinin, logeuse, rue Huguerie, et s'est emparé d'une somme de 1,500 francs. - Dans la nuit de samedi à dimanche, une garage de M. Lamaignère, 7, passage Bar-

- M. Louis Boutarie, mobilisé an contrôle postal, gare Saint-Jean, a été dépouillé de son portefeuille contenant une somme de 120 francs et divers papiers, samedi soir, sur le tramway, cours Georges-Clemenceau

## Un escroc précoce

Jacques V..., âgé de quinze ans, se pré-sentait samedi matin chez Mme Ducour-neau, épicière, rue des Trois-Conils, et lut réclamait une somme de 50 fr. de la part de la tenancière d'un hôtel voisin. Sans déflance, Mme Ducourneau lui remit somme; mais, dans l'après-midi, ell perçut que le jeune V... n'avait été envoyé vers elle par personne. Elle s'est empressée de porter plainte au commissariat du 5e arrondissement, où un proces-verbal a été dressé contre le jeune escroc, que l'on re-

#### Noyé dans les docks Samedi après-midi, M. Jules Caget, arri-

meur, demeurant 24, rue du Serporat, tra-vaillait à bord du vapeur « Johnston », dans le bassin nº 16, lorsqu'il fut précipité dans le fleuve par une pajanquée de bois de mine. Son corps ne put être retiré du fleu-ve qu'après un quart d'heure de recherches.

## Don généreux

M. Miguel Telbo, Espagnol, négociant en cuirs, 68, cours Victor-Hugo, a offert au gouvernement français 500 paires de chaus-sures pour être distribuées dans les régions envahies.

# CHRONIQUE DU PALAIS

## TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Les coups de fusil du Pont-de-Larroque Dans la soirée du 14 mars, le journalier

Théodore Moreau, quarante-cinq ans, domi-cilié chemin Rigal, au Bouscat, et son fils Charles, âgé de dix-huit ans, se présentaient désignant un consommateur, Raymond Cluzel, mécanicien. Aussitôt, deux coups de fusil furent tirés sur Cluzel qui, bien qu'atteint par les plombs, put riposter en jetant une bouteille et des verres à la tête du père et du fils Moreau. Ceux-ci nourrissalent un vif ressentiment contre Cluzel pour deux motifs. D'abord Clu-el avait injurié et menacé Mme Moreau, ui reprochant de l'avoir accusé de vol. En suite, Cluzel avait, la veille, cherché que-relle à Moreau, et, d'un coup de rasoir, lui avait fendu le lobe d'une oreille. C'est de cette agression que le père et le fils Moreau étaient venus tirer vengeance en se portant au devant de Cluzel, au Pont-de-Larroque.
L'affaire avait été mise à l'instruction pour

tentative de meurtre. Cetta inculpation s'est transformée en celle de coups et blessures, reprochés non seulement au père et au fils Moreau à propos des coups de fusil, mais encore à Cluzel, à propos du coup de ra-Devant le tribunal correctionnel, Moreau fils a reconnu sa culpabilité. Moreau père a nié avoir fait usage d'un fusil. Quant à Cluzel, il a été jugé par défaut.

Le tribunal, suivant le ministère public dans ses réquisitions, a condamné Moreau père à six mois d'emprisonnement sans sursis; Moreau fils, à six mois d'emprison-nement avec sursis; Cluzel, à trois mois

d'emprisonnement. Ont été condamnés ensuite A deux mois d'emprisonnement : Augustine Théberge, trente-trois ans, rue de Galles, qui, par le procédé dit à l'entolage, a volé, au préjudice d'un tirailleur sénégalais, un portefeuille contenant 50 fr.

— A huit jours d'emprisonnement : le Brésilien Alexis Mancinelli, vingt-deux ans,

qui, n'ayant pas fait sa déclaration d'étranger, se promenait revêtu d'un uniforme mi-litaire avec écussons de la 18e section et quinze jours d'emprisonnement, le A quinze jours d'emprisonnement, le chauffeur espagnol Antonio Garcia, vingttrois ans, arrêté pour grivèlerie dans un restaurant. - A dix jours d'emprisonnement : la veu-- A dix jours d'empresse de la crave, à Mme des constants de la Grave, à Mme

cherché querelle, quai de la Grave, à Mme Kerdapeau et, d'un coup de poing sur la bouche, lui a brisé trois dents. L'incendie de Lacanau

Des débats très complets ont établi que l'incendie qui se déclara le 20 mai dans le bois de Lacanau était d'û à l'imprudence d'un ouvrier charbonnier. Celui-ci avait alumé du feu hors de sa cabane et il ne put 'éteindre lorsque les flammes, activées par une brise malencontreuse, se prolongèrent à des brandes. Le tribunal, faisant à cet im prudent une application très modérée de la loi, ne l'a ocndamné qu'à cinquante francs

CONSEIL DE RÉVISION DE LA JUSTICE MILITAIRE DE BORDEAUX

Présidence de M. DUBOIS DE LHERMONT, président de chambre à la Cour d'appel Le conseil de révision de Bordeaux a : 1. An-Le conseil de révision de Bordeaux a : 1. Annulé le jugement du conseil de guerre qui a condamné le détenu Blandy, de l'atelier de prisonniers n. 57, à un an de prison pour évasion par bris de prison et cinq ans de travaux publics pour désertion à l'intérieur.

2. Rejeté le pourvoi formé par Alssoui-Mohamed, du 3e régiment de zouaves, condamné par le conseil de guerre de Bordeaux à deux ans de prison pour vol militaire le 11 juin 1919. ans de prison pour vol militaire le 11 juin 1919

## Chronique théâtrale

FRANCAIS LYRIQUE

La création de « Jeanne d'Arc.» de Gounod. La pièce comporte 7 tableaux et fait défiler toute l'épopée de Jeanne: Domrémy, Chinon, Orléans, Reims et Rouen. Succession de tableaux historiques sur les beaux vers de Jules Barbier. Gounod a écrit une musique que tous les délicats voudront entendre. Colonna Romano interprétera le rôle de Jeanne d'Arc, et Marie Marquet, celui d'Agnès Sorel, les 5 et 6 juillet. APOLLO - THEATRE

Lundi, soirée de gala, bénéfice des chœurs. La Périchole, avec la divette Tariol-Baugé, André Chambon, R. Gamy, P. Darnois et toute la troupe. Pour terminer le spectacle, « les Noces de Jeannette», avec Frantz Caruso et Mile Augusta Garcia, qui fera ses adieux au public bordelais dans le rôle de Jeannette. Mercredi, jeudi, deux dernières de « Gillette de Narbonne».

THEATRE DES BOUFFES L'affiche des Bouffes, avec la somptueuse « Revue de la Paix », comporte une pléiade de vedettes : Marguerite Surgère, l'exquise commère, et son camarade Romes, compère; Solange Villars, la désopilante; les Américains Litlecas and Punch, cet incomparable quatuor; Pauley, Mario, Nériesse, Castel, les Brouett' Girls, la chanteuse Germaine Reydel, Andrée Daubusson, les danseuses Andrée May et Margot Avril, l'Anglaise miss Mabel-Lowett, Suire, Syrval, etc. Vendredi 27 juin, première de la « Revue de la Paix ».

TRIANON-THEATRE

Tous les soirs, la seconde version de la revue « Voilà !», encore plus gaie que la première, avec quatorze scènes nouvelles et un grand final inédit. Succès de C. de Sivry, Darcilly, M. Netzer, C. Arnold, Dufieuve, H. Mass, Senka-Zunga, Guise, etc. En intermède, Lina Tyber, Mardi, gala de la 50e, avec les silhouettes animées d'Albertilus; mécanisme de A. Tiluze et L. Célier, machinerie de Dubois. ALHAMBRA-THEATRE

Tous les soirs: «Enfoncez le Guingasson» revue en un acte, de M. Maurice Ferrus et H. Bouffard. ALCAZAR-THEATRE Du rire, de la fraîcheur, Montel, première ve-dette parisienne; Pauly, le populaire diseur; un orchestre de premièr ordre: tout cela se trouve à l'Alcazar.

SPECTACLES

DIMANCHE 22 JUIN GRAND-THEATRE. — 8 h. 30: La Femme et TRIANON. — 8 h. 45: Voilà I, revue. ALHAMBRA. — 8 h. 30: Enfoncez le Guingas-

ALCAZAR. - 8 h. 30: Oh ! Vertu ! et le Roi des Aujourd'hul, exposition artistique au profit des mutilés de la face, terrasse du Jardin. Public, de 10 à 12 heures et de 14 à 18 heures.

Les Parfums Bicharasont partout

## CHRONIQUE MARITIME

COMPAGNIES GENERALE TRANSATLANTIQUE. — Le paquebot «Chicago», ayant à bord 1,490 passagers, est parti de New-York le 18 juin, à 15 neures, à destination de Bordeaux, où 11 est attendu vers le 28 courant.

A bord également, 719 sacs postaux, 2,500 mètres cubes et 1,069 tonnes de marchandisses diverses. - Le paquebot «Figuig», parti de Bordeaux le 14 juin, qui avait touché Gibraltar le 18, est arrivé à Casablanca le 20 courant.

DEPARTS DES COURRIERS D'OUTRE-MER Courriers à poster lundi 23 juin pour les destinations sulvantes : Alger, départ du paquebot « Maréchal-Bugeaud », de Marseille, le 25 juin; Oran, départ du paquebot « Sidi-Brahim », de Marseille, le 25 juin; Tanger, Casablanca, Mazagan, départ du paquebot « Doukkala », de Marseille, le 25 juin; Alexandrie et Beyrouth, correspondances pour les pays du Levant, par départ du paquebot « Lutus », de Marseille, le 25 juin; Port-Said et l'Egypte, par le paquebot « Malwa », de Marseille, le 25 juin; Montréal et le Canada, par le paquebot « Californie », du Havre, le 25 juin; Djibouti, Saigon, Hong-Kong, Shanghai et l'Extrême-Orient, par le paquebot « Batavia », de Marseille, le 25 juin.

# LA VIE SPORTIVE

HIPPISME Courses à Enghien

Paris, 21 juin. — Petite réunion, petit public. Tout le monde semble se réserver pour le lenlemain. Match d'autant moins intéressant dans le Match d'autant moins intéressant dans le premier prix à réclamer, que « Scambietto » est tombée à la dernière haie laissant la course à la merci de « Préface », qui l'aurait sans doute battue également sans cet accident. Bien que débutant sur les gros obstacles, Oued » n'a eu aucune peine à battre « Gabie », qui lui rendait il est vrai dix-huit tivres dans le prix de la Hague.

Le prix du Roumois a été un brevet de persévérance pour « Hostess », qui y a enfin trouvé son jour en venant battre nettement à la fin du parcours « Petit-Loup », qui avait mené. « Briollette » n'a pas eu plus de peine à entever le prix du Bessin, devant « Beauté-de-Cour », toujours bien chargée. Les autres, en particulier « Odin-III », n'ont jamais été dans l'affaire.

affaire. Enfin, «Saint-Chamond» a confirmé ses ex cellents débuts récents, s'adjugiant sans ef-fort le prix du Perche, devant « Le-Doge-II » et Vardar ». Ce dernier n'a pas mal figuré. Voici les résultats détaillés des épreuves PRIX DU PAYS D'AUGE (haies, à vendre aux enchères), 3,000 francs, 2,500 mètres.— 1. Préface (F. Royella), à M. le comte du

Crozet.

Non places: Scambletto (Berteaux).

Préface (Saint-Just et Proclamation) est enraîné par Dutton.

PRIX DE LA HAGUE (steeple-chase), 4,000 fr., 3,400 mètres. — 1. Oued (W. Escott), à M. le duc de Brissac; 2. Gabie (Bourdalé), à M. G. Braquessac; 3. L'Alma (P. Thibault), à M. F. Monnier.

Gagné de cinq longueurs; le troisième à vingt lougueurs.

Oned (Tagliamento et Odalisque), est entraîné par Newton.

PRIX DU ROUMOIS (steeple-chase, handicap, a réclamer), 3,000 francs, 3,700 mètres. — ler, Hostess (Bourdalé), à M. R. Michel; 2e, Petit Loup (G. Parfrement), à M. le comte E. de Fleurieu; 3e, Le-Fou (Berteaux), à M. le comte de Beaurecueil.

Gagné de deux longueurs; le troisième, Join, Hostess (Prestige et Huntress) est entraîné ar Fumagalli.

par Fumagalli.

PRIX DU BESSIN (haies, handicap), 3,000 fr., 1,000 mètres. — 1er, Briolette (R. Sauval, à M. 1,000 mètres. — 1er, Briolette (R. Sauval, à M. 1,000 mètres. — 1er, Beauté-de-Cour (Prior), à M. 1,000 montaucon (Berteaux); Odin-III (R. Ricard); Augereau (Walker).

Gagné de cinq longueurs; le troisième à six longueurs.

Briolette (Gost et Breeze) est entraîné par Laurence. PRIX DE PERCHE (haies), 3,000 francs, 2,800 metres. — 1er, St-Chamond (Berteau), à M. lean Cerf; 2e, Le-Dogue-II (A.-V. Chapman), à M. Leon Houet; 3e, Vardar (P. Legrand), à M. Veil-Picard. Gagné de cinq longueurs; le troisième à vingt

St-Chamond (Val-Suzon et Cidaria) est entraîné par Ed. Mayer. Résultats officiels du Pari mutuel G 18 » | 95 G| 17 50 | 10 m Briolette . G 24 50 P 14 n P 15 50 Beauté-de-Cour

#### Restent engagés

..... G 15 50 1

Saint-Chamond .....

Voici les chevaux qui restent engagés pour undi à Saint-Cloud: Prix de Bures . Amance, Clarkie, Willicia, Lesaca, Verona, Dewett.
Prix de la Cerisaie : Noisetier, Usatovo, Brantigny, Dierre, Chevron II, Le-Doge-II, Georgios, Hydravion, Chatogay, Ursiceni, La-Faucheuse, Peau-de-Soie, Minorque, Hélice.
Prix de Gif : Mourad, Clarkie, Lesaca, Revolt, Créduleu, Marmotte, Reine-du-Rire.
Prix de Chapet : Pindare, Amulius, La-Bietre, Deillam, Branle-Bas, Amadie, Cocher, Képi-Rouge. pi-Rouge.

Prix des Buttcs: Rosolin, Bus, Royal-Spade,
A-L'Ordre, Fermon, Manou, Income-Tax, Plume-au-Vent, Vérone.

Prix de Bois-d'Arcy: Radames Dolet-II,
Rainfall, Bendita, Cala-Mara, Pamir, DinteVeneis, Brantigny, Ricabourg.

#### Petites nouvelles

« Patrouille » a été réclamée avant le Prix d'Auge pour 15,500 fr., plus le montant des prix, par l'entraîneur Grumetz. « Préface » mise en vette enrès se victoire « Préface », mise en vente après sa victoire dans le Prix du Pays d'Auge, a été achetée 12,100 fr. par Fumagalli. « Ilostess » a été réclamée après sa victoire dans le Prix du Roumois, 15,565 fr. 55, par M H Szy

#### FOOTBALL ASSOCIATION

Paris, 21 juin. - L'équipe qui représentera la France dans les jeux interalliés a été composée comme suit : but. Chryrignes; arrières. Mathieu, Ganilin; demis, Gravelines, Hugues, Emilien, Device, Lesu, Régnier, Nicolas, Darcq, Maurice Gastiger.

#### NATATION

UN RECORD DE FRANCE BATTU Paris, 21 juin. — Ce matin, à la piscine de la Gare, le champion de France Georges Pouilly a battu à nouveau le record de France des 100 mètres, qu'il détenait depuis quelques jours avec 1 m. 11 s. 4/5. Il a réalisé ce matin le temps de 1 m. 11 s. 1/5, chronométrée officiellement par M. Bazin. Il a également battu le record des 50 mètres en faisant 30 s. 1/5.

#### BOXE

LA RENTREE DE CARPENTIER AURA LIEU A PARIS Le match Georges Carpentier-Dick Smith, pour le championnat d'Europe des poids milourds, qui devait se disputer à Strasbourg, aura lieu à Paris le 20 juillet. C'est au Cirque de Paris qu'aura lieu ce championnat, au cours duquel Carpentier fera sa rentrée.

Le match, organisé rar le « Petit Journal », comporte une bourse de 100,000 fr.; il aura lieu en vingt rounds de trois minutes.

## COMMUNICATIONS

UNION DES COMMIS ET COMPTABLES DES DEUX SEXES. — Réunion du conseil syndical lundi 23 juin, à 18 h. 30, au siège, place Puy-Paulin. Ordre du jour : Assemblée générale extraordinaire; arbitrage préfectoral; renouvellement du conseil syndical et du bureau; activité des sections techniques. VACCINATION PUBLIQUE. — Une séance de vaccinations et revaccinations publiques et gratuites aura lieu le jeudi 26 juin courant, à l'Athénée, 53, rue des Trois-Conils, de deux heures à quatre heures.

#### Peche à la ligne

Roseau girondin. — Voici la composition du bureau de cette Société pour l'année 1919: Président, MM Demaison; vice-présidents, Crayssac, Lartigue; commissaire général, Coiral; secrétaire général, Lacave; secrétaire adjoint, Lacouture; trésorier général, Soulié; trésorier adjoint, Arches; archiviste, Dudevant. A la réunion qui a procédé au renouvellement du bureau, la présidence honoraire a été confirmée à M. Valteau, et MM. Vielcazal et Combe d'Alma, en reconnaissance des services rendus, ont été acclamés vice-présidents honoraires. L'organisation des concours a été confiée. sous la direction du commissaire général, à MM. Allias, Gorce, Boulerme, Crestia, Labadie et Amiel.

Après la réussite de la sortie de printemps qui a eu lieu le 6 avril, à Beautiran, le Roseau girondin a décidé d'organiser un concours intersociétaires, qui aura lieu le 29 juin, à Castillon, lieu prédestiné aux prises nombreuses. Les inscriptions seront reçues au siège social, 50, rue de Cursol, à la réunion qui aura lieu le 26 juin à 21 heures le 26 juin, à 21 heures.

## ETAT CIVIL

DECES du 21 juin
Léon Dumas, 34 ans, boulevard Godard, 260.
Jeanne Delage, 38 ans, rue de la Tour-deGassies, 5. Gassies, 5.
Marie Larroude, 50 ans, rue de Bruges, 5.
Mme Andribet, 51 ans, rue de la Franchise, 14.
Mme Gaillard, 54 ans, rue Tardieu, 18.
Mme Dupérier, 56 ans, rue Marsan, 122.
Mme Camiade, 56 ans, rue Azam, 22.
François Brousse, 67 ans, av. Jeanne-d'Arc, 23.
Joseph Loisier, 77 ans, rue Planterose 17.

------CONVOI FUNÈBRE Mme veuve Dupré, ses famille prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Pierre DUPRE, qui auront lieu le lundi 23 juin, en l'église Saint-Nicolas. Saint-Nicolas.
On se réunira à la maison mortuaire, 22, rue
Saint-Nicolas. à neuf heures un quart, d'où
le convoi partira à neuf heures trois quarts.
L'inhumation aura lieu à Talence. Pompes funèbres generales, 121, c. Alsace-Lorraine.

GONVOI FUNÈBRE Mme Alphonse Blanc, M. Raoul Blanc, Mme veuve Marcel Blanc et son fils, M. et Mme Aristide Blanc, les familles Goubert, Pinatel, Michel, le docteur Jacques Bernard et Mme Jacques Bernard ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de M. Alphonse BLANC,

leur époux, père, grand-père, frère, oncle et cousin, et les prient d'assister à ses obsèques, qui auront lieu le mardi 24 juin.

On se réunira à la maison mortuaire, 28, rue Paul-Camelle, à neuf heures et demie, d'où le convoi funèbre partira à dix heures.

GONVOI FUNEBRE Mile H. Baudry, M. ses enfants, M. Georges Baudry, Mile M. Castagner, M. le capitaine A. Moreau, Mile M. Castagner, M. le capitaine A. Moreau, Mile M. Castagner, et leurs enfants, M. le lieutenant P. Castagner, Mile Castagner et leurs enfants, Mile veuve Charles Baudry, Mile veuve Adèle Baudry et son fils, M. Louis Baudry et ses enfants, M. et Mile Daniel Vincent et leurs enfants, M. E. Lechau, M. et Mile A. Lagarde, M. M. Muselli, M. et Mile Baudry, Castagner, Moreau, Deniau, Fouga, Vincent, Lechau, Lagarde, Muselli, Bernis, Combes, Rives, Holagray prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques civiles de

leur frère, oncle, cousin, qui auront lieu le mardi 24 courant. Réunion, 84, cours d'Alsace-Lorraine, à huit heures. Départ à huit heures trente.

M. Leopold BAUDRY,

CONVOI FUNEBRE M. Guillem, Mile Guillem, M. et Mme Roster aux obsèques de Mme GUILLEM, née Catherine BRIEU, qui auront lieu le lundi 23 juin, en l'église le Caudéran.

de Caudéran.
On se réunira à la maison mortuaire, 69, boulevard Président-Wilson, à neuf heures quinze, d'où le convoi funèbre partira à neuf heures quarante-cing. CONVOI FUNEBRE Mme veuve L. LanLanglois, M. et Mme J. Jamet et leur fille, M. et
Mme L. Larrieu et leur fille, M. et Mme H. Langlois et leurs enfants, les familles P. Daunes,
leurs enfants et petits-enfants; Mme veuve Lacroix et ses enfants, M. et Mme R. Capdeville
et leurs enfants prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux
obsèques de

M. Léopold LANGLOIS. leur époux, père, beau-père, grand-père, beat frère, oncie et grand'oncle, qui auront lieu la lundi 23 juin, en l'église St-Paul-St-François. On se réunira à la maison mortuaire, 33, rue Renière, à neuf heures un quart, d'où le convoi partira à neuf heures trois quarts. Il ne sera pas fait d'autres invitations.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine. AVIS DE DÉCÈS Nous apprenons la mort de Mme Georges SCHWOB, née GRADIS,

décédée à Paris. Suivant sa volonté, la famille seule assistera aux obsèques, qui auront lieu à Bordeaux. Ni fleurs ni couronnes. De la part de M. Georges Schwob, commandeur de la Légion d'honnenr, son mari; Mme Henri Gradis, sa mère; M. Jean Schwob, Mme Maxime Beer, Miles Viviane, Simonne Beer, ses enfants et petits-enfants. Il ne sera pas envoyé de lettre de faire part.

AVIS DE DÉCÈS Mme et M. Emile Briau, A armées), Mies Germaine et Renée Briau (aux armées), Mies Germaine et Renée Briau, M. et Mme François Briau, M. et Mme Louis Briau, M. et Mme Marchoux, Mme N. Briau et ses fils, M. et Mme Marcheaux et leurs enfants, M. et Mme Huguet et leurs enfants, les familles Marcheaux et Ballan ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Mme veuve BRIAU, née ROULET, leur mère, belle-mère, grand'mère, belle-sœur, tante et grand'tante, décédée le 13 juin, à Lu-zillé (Ind.-et-Loire), où ont eu lieu les obsèques. Les messes ont été dites dans l'intimité. Le présent avis tiendra lieu de faire part.

REMERCIEMENTS Les familles Elois Tournon, Pierre Régnier, André Chambolle, Fernand Pérez et Jean-Pierre Coulon, Mmes Fasileau-Duplantier, Paulin-Tournon, Alfred Tournon, M. R. Fasileau-Duplantier, les familles Péguillan, F. Hardy, André Tournon Marc Larrue, Lapelle-Lateulère, Legate. Young, Pepratx, Méline, Marquis-Séble, Pascault, Laget, Combes et Laporte remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister à la levée de corps de

née Tullie FASILEAU-DUPLANTIER. ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie dans cette douloureuse

Il ne sera pas envoyé de lettres de faire part. REMERCIEMENTS Les familles Despu-rière, Roy, Condy, Gazeaud, Bahus et Peltier remercient sincèrement les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister à la messe célé-brée pour le repos de l'ame de Mme DESPUJOLS,

et celles qui leur ont fait parvenir des mar ques de sympathie dans cette douloureuse cir-constance.

## BULLETIN

des Bourses du Commerce Les cours, recettes et stocks de la veille sont indiqués entre parenthèses après ceur

ALCOOLS. — Béziers, 20 juin. — Cote officielle 3/6 de vin 86 degrés, 850 fr. Eau-de-vie de vin de Béziers, 52 degrés, 525 fr. l'hecto, nu pris chez le bouilleur, tous frais en sus. CAFES. — New-York, 21 juin. — Disponible nominal (20 7/8). Informations. — Une erreur de transmission a fait donner hier le chilire de 492,000 sacs comme stock à Rio. C'est 392,000 qu'il faut lire. Expéditions de Rio à dater du 20 : pour les Etats-Unis. 32,000; pour l'Europe, 101,000 sacs. CAOUTCHOUCS. — Londres, 20 juin. — On cote en clôture Plantation Crèpe no 1, dispo-nible, 1 sh. 9 (1/9; Para dur disponible, 2 sh. 5 CEREALES. - Bles et farines. - New-York, 21 juin. — Sans changement.

Maïs (au bushel en francs). — Chicago, 21 juin. — Sur juillet, 26.77 (26.62); sur septembre, 25.90 (25.64); sur décembre, 22.36 (22.08). COTONS. — Nouvelle-Orléans, 20 juin. — Tendance ferme On cote: Disponible, 33 (32.13) juillet, 32.40 (32.38); octobre, 31.33 (31.24). Le Havre, 21 juin. — Tendance très ferme, On cote : Juin, incoté; juillet, 303 (302); sep-tembre, 295 (295).

tembre, 295 (295).

METAUX. — Argent. — Londres, 20 juin. —
En barres, 54 pence 1/2 (54 p. 7/8).

New-York. 21 juin. — 111 1/4 (112 1/2).

Cuivre. — Paris, 21 juin. — Rouge en planches, 421 (417); en tubes sans soudure, 491 (487).

— Cote officielle : A l'acquitté, les 100 kilos, en lingots pour laiton, 285 (266.25); en cathodes, 285 (266.25). Etain. - Paris, 21 juin. - Cote officielle: Détroits, 782 (760); Cornonailles, 752 (728). Plomb. — Paris, 21 juin. — En feuilles ou la-niné, 139 (139). Cote officielle : 83.75 (83). Zinc. — Paris, 21 juin. — Lamine, 250 (250). Cote officielle : Bonnes marques, 125.23 120.25); extra pur, 138,25 (183.25). PETROLES. - New-York, 20 juin. - Sans

POTEAUX DE MINE. — Dax, le 21 juin 1919.

Marché du samedi, tendance ferme. On coté
50 francs la tonne de 1,015 kilogrammes rendue
wagon Le Boucau. wagon Le Boucau.

RESINEUX. — Londres, 20 juin. Résine americaine N W W 3 39 (39) la tonne.

Dax, le 21 juin. — Marché du samedi. Marché actif. Tendance ferme. On cote : Térébenthine, 305 francs départ. — Brais communs ancienne récoite, 80 francs. — Colophanes, 95 à 100 francs, selon qualités. — Gemmes : Cours pratiqués, 350 à 355 francs la grande barrique de 340 litres, SALAISONS. — Chicago 21 juin. Sain. SALAISONS. — Chicago, 21 juin. — Saindoux: Sur juillet, 35.22 (34.15); septembre, 35.05 (33.90). — Porcs: Sur juillet, 51.75 (50.75); sur septembre, 49.75 (48.65). — Ribs: Sur juillet, 28.22 (27.67); sur septembre, 28.32 (27.70). — Porcs légers: 20.30 (19.40; lourds, 20.40. SUCRES. — New-York, 21 juin. — Sucre centrifuge 96, 7.28 (7.28. trifuge 96, 7.28 (7.28.

Londres, 20 juin. — Java blanc, juin, 38 (38) 1

juillet-septembre 37/6 (37/6), F. O. B.; octobre
décembre, 36 (36).

Paris, 20 juin. — Stock sur place, 5.409 (5.109).

VINS. — Béziers, le 20 juin 1919. — Cote officielle: Vins rouges, 102 à 115 fr.; rosés, 105 à 115 fr.; blancs, 110 à 135 fr., selon degré, qualité et conditions l'hectolitre nu, pris chez le récoltant, tous frais en sus.

SURDITÉ ancienne ou récente et tous maux d'oreille guéris par le Baume Alta. Notice probante se Phis Alta, Châtellerault (Vienne)

NOUVEAUTES en ÉCAILLE Boîtes Cigarettes - Fume-Cigarettes

SENVAN VIS AUX EPIGIERS

Ne faites pas d'achats sans consulter le

VALADIÉ FABRICANT 11, rue Jean-Jacques-Bel an le Bordeaux CORBEILLES DE MARIAGES Reproduction et transformation de bijons anciens et modernes de tous styles

ACHAT DE DIAMANTS ET PIEBRES PRÉCIEUSES PELADE Notice gratuite. BENIT, pnarme 27, rue Matabian. - l'OULOUSE.

Les Directeurs & C. CHAPON,
M. GOUNGUILHOU
Le Gérant G. BOUCHON. - Imprimerie speciale

PLIANT SAVONNERIE PROVENÇALE Marseille. St-Jus

MAISON à 1,500 m. gare, 12 p., ECHOPPE 5 p., pr. c. Toulouse, neuve, gd jardin. Px 16,000. Le Négociateur 66, r. la Devise. GUÉTISON CONTROLES. BETRECISSEMENTS Traitement en 1 séance Institut Sérothérapique du Sud-Ouest

Berdeaux, 23, cours Intendance SYPHILIS - VOIES URINAIRES Traitement sérieux sans promesses illusoires. Carbure calcium, 100 % foo tees gares menautr. Libourne. Garbure calcium, 100 % foo tees gares menautr. Libourne. Libourne. Garbure calcium, 100 % foo tees gares men SOUFRE GRE, 27 a. expérience, 16, all. Orléans, Bx. Note gratis. Soufre gris 50 %, soufre pur, 80t 100 k Vaysse, r.Chais, Libourne J'ACHETE membles. E. MAZET, 75, r. J.-Carayon-Latour, Bx.

L'ANISINTE Transports par camion Purrey spécialité bordelaise très goutée par les nombreux acheteurs. Mon J. LAROUSSIE

# LES CAMIONS

TEINTURERIE, 3, r. Lescure 98-99, q. de Bacalan, Bordeaux Maison à Alger DEMI-MUIDS A VENDRE F. Lestrade, 75, rue Delord, LOCATION DE FUTAILLES

sont livrables tout de suite

Succursale du Sud-Ouest: 23, rue des Remparts, Bordeaux

二十二年 (1905年) 1900年 (1905年)

des prix avantagx. Tél. 47
TRACTION MECANIQUE
DU SUD-OUEST 

COURTIER très bien placé pour achats 1919 Bourgeais et Blayais, désire entrer en rela-GHEZ NATALIS 5, rue des Trois-Co-nils (Saint-Projet), achat et vente: brillants, bijoux, argenterie, reconnaissances. N'achète propriété de l'objet.

OCCASIONS Dormeuses diamants, beaux solitaires, pour 1,800 fr., et grosse perle fine forme poire p. 850t à vendre, 28, Galerie Bordelaise.

BORDEAUX

DE BORDEAUX

pour cliage GLAIZE, 38 bis, rue Dupaty, De l'alle pour fabrique cais demandé, références professionnelles exigées. AUGUSTIN, 20, rue Saint-François, 20, Bordeaux propriétés y grossion pour cliage propriétés y le pour cliage propriétés y A V. plus. gdos propriétés vigno-bles et pins, et villa à Pontail-lac. Ec. Cornet, 7, F. Ségalier, Bx AUTO à v., torp. Grég. 13 HP, 2

Apl., et spid. tr. bon état. Ec.
TOUTUT, à Tonneins (L.-et-G.).

BY hel Bx, aux ép. Castaignos. Dom. élu li-16, rue Honoré-Picon. Bdx-Bde. Téléphone 14.27.

ON ACHETE vélo hom. Ecr.

Av. CAMION 800 kil. BONNET, LAFAGE, 12, rue Huguerie, Bx.

TOUTUT, à Tonneins (L.-et-G.).

Av. bel immemble Louis XVI of payée, une pompière connaissant le gilet, 1 fr. l'heure. LAFAGE, 12, rue Huguerie, Bx.

ROUGE VIN EXTRA BLANC 135' VINICOLE NOUVELLE 170' bo an 27, rue Peyronne: L'oon

CN DEM. débutante 13-16 a. rect. bural., 44, r. Belleville. EMPLOYEE chiffrant vite et LITRES dépolis sans marque achetés bon prix. — Offres : 23, rue des Etuves, 23, Bordeaux. BONNE COMMISSION à qui pro curera maison 8/10 pièces. Ec

APPRENTI chaudronnier cuivre demandé, 5, rue Pomme d'Or Mexcellent état. Carburat. Zénith, magn. Bosch, blindée, cinq roues amovibles, éclair. électrique S. E. V S'ad. 44, r. d'Eysines POINTES NEUVES 14×40 et 15× 45, 150 fr. les 100 kilos; 7, cité de Rome, 7, à Bordeaux. A V. ensemble ou séparément 3 jolies villas état neuf, beau jardin, ombrages, gaz, eau, jolie habitat. Se loue à l'année, bon rapport. S'adr. VROLIX, 289, ch. de Pessac, face réservoir d'eau. te propr. de 5 à 10 h environs Bordx, se compos. principal. de pâturages pouvant convenir pour élevage. Ec. Courrègelongue, chât. Lescombes, à Eysines. CCASIONS Dormeuses diaments, beaux olitaires, pour 1,800 fr., et grose e perle fine forme poire p. 8301 televis Portelaise.

13, File Saint-James, 34, Bordx

14, Bordx

15, Bordx

16, Bordx

16, Bordx

17, Bordx

18, Bordx

18, Bordx

19, File Saint-James, 34, Bordx

20, Bords

21, Bordx

22, Bordx

24, Bordx

24, Bordx

25, File Saint-James, 34, Bordx

26, Bords

27, Renaissance, Cx
28, Bordx

29, File Saint-James, 34, Bordx

20, Bords

20, Bor EUNE LIVREUR demandé, 18 rue de la Benauge, 18, Bordx Très belle UNDERWOOD gd cha-I riot t. dern. mod., ét. nf., à v Inter-Off., 52, all. Tourny. T. 9-6

MAISON J. MAURIN GRAISSE extra, pur porc, 2 fr. 75 le 1/2 kilo A VENDRE

Camions-Autos et Voitures en très bon état 

AMELIONATIONS OF REPARATIONS L'AUTOMOBILES Etablissements PURREY, 16, boulevard J.-J.-Bosc TISSUS CAOU CHOUTES

ETABLISSEMENTS VINCES
22, rue Guilhem, Paris (Métro Saint.Maur)
Dans chaque grande ville, agents sérieux sont demandés.

ON DESIRE LOUER 3 pièces underwood Remington, eté. Inter-Office, 52 all de Tourny, ou avenue Thiers, Faire office, 52 all de Tourny, a ARTHUR, 10, rue Dudon, Bx.

BORDEAUX, 25, rue VITAL-CARLES
T. 1. jours, jusqu'à 6 h., et jusqu'à 7 h. lundi, jeudi et samedi
Brochures et ronseignements sur domando Sténo-Dactylo Anglais
52 all de Tourny (1se étage) 52
Téléphone 9-61.
872 emplois procurés cette année
GAMBOIS, quincailler, à Saint-Macaire (Gironde), demande jeune employé robuste.

Wend., 23, r. Ste-Eugénie, Bdx.
FIL DE FER neuf galvanise pour vigne, no 15, 135 fr. les 100 kil.; 7, cité de Rome, Bordx.

SUIS ACHETEUR sacs en état ou non toile emballage usagée mais propre. S'adresser BE-REAU, 34, rue Souterraine, Cénon. Intermédiaires s'abstenir.

SITUATION ASSUREE en apprenant vend., 23, r. Ste-Eugénie, Bdz

Macaire (Gironte), demande jeune employé robuste.

Motobloc, joli coupé 12 HP, état neuvés 820 Michelin; 4 r. Ch. à air neuvés 820 Michelin; 4 r. Ch. Marionneau, Bx.

TAILLEUSE, on dem. tout de suite bas ouvrières, pet. mains et appr., 149, r. Ste-Catherine, Bx.

Wagan moitié disponible Bordeaux-Paris, fin de mois. 14, rue Poudensan, 14, Bordeaux.

MACHINES A ECRIRE

Ind. Intermédiaires s'abstenir.

DAME 35 à 40 ans très au couries conditions au buréau de La Rochelle, quai du Bassin-Neuf Cambrulles de mandée; 34, rue Souterraine, à Cenon. — Références exigées.

TOILES à bondes dimensions diverses. Demandez échantillons et prix : GARNIER. 40, chemin de Caudéran, 40, Bouscat.

MACHINES A ECRIRE

MACHINES A ECRIRE

Machine à écrire Corona pliante et de voyage. nce pour le Sud-Oue INTER-OFFICE allées de Tourny Tél. 9561. A VENDRE propr. rapp., agr., 95 h., 15 h. vigne, un seul tenant 100,000 fr. Ecr. MOREAU, 34 bis rue du Soleil, à Angoulème. A VENDRE rhums disponibles
Bordeaux. — Ecrire TRIBAU,
Agence Havas, Bordeaux. Convoquerai et recevrai acheteurs
Bordeaux, lundi 30 juin 1919.

automobile tr. bon état de mar-che. BURY, r. Judaïque, 190, Bx. Lisbonne Voilier partant sous peu re-coit toute sorte de cargaisons. S'adresser 7, rue Boudet, Bdx. ON Dde des ouvriers tourneurs et toupilleurs. S'adresser à MM. Cazalis et Lhoste, à Orthez

ACHETE TOUT: meubles, lin-

ges, vestiaires, chaussures, bi-oux, etc. Massez, 26, r. Roquelaure

ACHÈTERAIS

A CEDER tout de suite, pour cause de départ, maison de commerce fruits-primeurs-conserves bien située, bonne clientèle, à Royan-les-Bains. Pour tous renseignements, s'adr. 50, rue Gambetta. ETABLISSEMENT A. HARD La Rochelle et La Pallice On demande des ouvriers chat dronniers, riveurs, forgeron ajusteurs, serruriers, mancet vres. Ecrire ou se présenter pou les conditions au bureau de L Rochelle, quai du Bassin Neuf

VENDRE ou LOUER : maison o

A VENDRE DEUX PLATES-20 tonnes. Livraison immédiate. Ecrire HIRIART, vins, Bayonne. ENTREPHISE PELOT Couvertures ou tapis fourrures à v. DAVID, 46, r. Leyteire, Bz

Garne, Landes, Basses-Pyrén., p. placement facile d'un produit d'alimentation. Ecr. av. référ., 7, rue Esprit-des-Lois, 7, Bordx. ON DEM. famille CULTIVA-VATEURS trav.ser. hom. ou fem., p. propr. entretien facile '\(\frac{1}{2}\)-parc, \(\frac{1}{2}\)-rapport; on donne gages argent chaque mois et parlie nature, pius bénéf. sur récoltes vendues, références exigées Achèter; is faucheuse légère pour un cheval. M. JULTIN, La Durante-Castanet (Hte-Garne). Maçons, Charpentiers

demandés. - GIRAUD, 79, rue Marceau, 79, LE BOUSCAT.

Chemin des Eyquems, lieux dits « Lande des Eyquems, lieux dits « Lande des Eyquems, lieux dits « Lande des Eyquems, et « Pas de l'Ane», Mérignac (Gironde). M. à p., 2,200 fr. Me Touton, avoué colicitant.

Etude de Me RIBEREAU, av. à Bx jusqu'à jeudi 26. Ec. VIDAILHET à Lesparre (Gironde), courtier.

ON DEMANDE

Chemin des Eyquems, lieux dits « Lande des Eyquems, lieux dits la lande des Eyquems, la lande des Eyquems, la lande des Eyquems, l OUVRIER HORLOGER

31, rue Esprit-des-Lois, Bordx.
HORLOGERIE DE LA MARINE
et UN APPRENTI sérieux
présenté par ses paren's.
On s'intéresserait à garçon actif
et intelligent désirt bien appdre. RENAULT belle limousine 14 HP, parfait état, à vendre 15,000 fr., 35, rue des Sablières.

Ministère de M. R. BOISSEL, courtier assermenté. Mardi 24 juin courant, à dix heures trente, à la fourrière de la douane (en face le nº 6 bis, quai de Paludate), il sera vendu aux enchères publiques:

rons et en cahas. Comptant, 5 % en sus. Rens. chez le courtier, 2, pla-ce Gabriel, 2, Bordeaux. Etude de Me DESPUJOLS, notre, 7, place Tourny, Bordx. ADJUDIC. ch. notairee ?. Ma-bly, 2 juillet 1912, à 13 h., de : Maison à Bx. rue Orà 13 h., de: Maison à BX, rue Or-nano, 226, compr. 2 corps de lo-gis, séparés par jardin. Rev. 1,548 francs. M. à p.: 15,000 fr.; Mai-son à BX, rue Turenne, 91, reven. 1,400 fr. M. à p.: 20,000 fr. On traite de gré à gré jusq. adjud.

VENTE AU TRIBUNAL le mardi 8 juillet 1919, à 13 h., d'une Propriété avec maison, chemin des Eyquems, lieux dits « Lande des Eyquems », et « Pas de l'Ane », Mérignac (Gironde). M. à p., 2,200 fr. Me Touton, avoué colicitant.

le mardi ler juillet 1919, à 13 h., corps d'immeubles rue des Cordeliers, 21, comprenant vaste écurie, 4 logements au-dessus, cour avec hangar et servitudes, maison au fond de la cour. M. à p., 28,000 fr. Indivisions Boutet. Me Tardy, av. prés. Visite tous les jours, sauf le dimanche. Etude de Me MONGUILAN, notaire à Pau.

15,000 fr., 35, rue des Sablières.

A V Matériel de chai importé, cuves et foudres. A LOUER gde maison meubl. av. serre. Ec. chât. Voitout, p. Layrac (L.-G.)

ON DEMANDE un apprenti orthopédiste payé tout de suite. — ORTHOPEDIE GENERALE, rue Fondaudège, 151, Bx.

La vente mobilière qui devait avoir lieu à Pau, place des Septchat. Voitout, p. Layrac (L.-G.) est renvoyée à une date ultérieure.

LA commune de LEOGNAN étant privée de médeein en demande un d'urge, ce

VENTE JUDICIAIRE Me A. BARINGOU Commre à Bordeaux, 76, cours Georges-Clemenceau. Le mardi 24 juin 1919, à 9 h. 14

magasins généraux de la mêmo gare :
38 fûts gazoline.
1 lot important ½ muids et barriques vides.
1 lot crousets plombagine p. fonderie.
1 lot caisses et emballages vides à pétrole et essence 3.000 kil.
1 lot caisses bouteilles vides.
1 lot minerai bl-oxyde et manganèse, 20 tonnes environ, etc.
Au comptant, 10 %.

Etude de M. BESSON, avoué,

VENTE AU TRIBUNAL as, 40 et 42, et rue de Kater, 38, 40, 42, 44 et 46, M à p., 25,000 fr. Indivision Chapuis. Mª Dupuy et Fermaud, avoués colicitants. Poneys toute taille, bien atteles à v. THEUX, 19, rte Toulouse. CHEVAUX, voitures, harnais, vente et achat à la commis-sion. Husson, 15, r. Delurbe, Bx. PERDU chaine main et cachet or J L., 17 juin 1917. Rapporter postes, 65, rue de la Devise. PERDU parcours Intendance Richelieu épingle cravate perle. — Rapporter 91, rus Jean-Soula, Bordx. Récompense. PERDU vx chat jaune et blanc. Rap. r. Servandoni, 25. Bne réc.

ACHAT Lestiaires, chaussures, and administration of the following the fo

